

**sdclb**



**écochaleur**  
urbaine

Pour le Président  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services  
Sylvain ROQUES

# COMPTE RENDU ANNUEL

**SDCLB 09 2023**



 **Limoges  
Métropole**  
Communauté d'agglomération

  
**REÇU EN PREFECTURE**  
le 15/07/2024 **edf**  
Application agréée E-legalite.com

# SYNTHESE

SDCLB 09 2023





# Introduction

---



## **DESCRIPTIF DES MÉTHODES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DU COMPTE RENDU ANNUEL.**

Le présent compte rendu a été établi à partir des comptes rendus annuels de la société SDCLB et conformément aux dispositions du code du commerce et du règlement CRC 99-03. L'application des règlements CRC 2004-06 (définition, comptabilisation et évaluation des actifs) et 2002-10 / 2003-07 (amortissements et dépréciation des actifs) n'a pas engendré d'impact significatif dans les comptes de la société ou de compte rendu annuel. Aucun changement de méthode n'est intervenu entre les deux exercices présentés.

# Sommaire

---

<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>1 - LES FAITS MARQUANTS DE LA CONCESSION AU 30/09/2023</b> .....	<b>4</b>
1.1 CONTRAT .....	4
1.2 TRAVAUX .....	4
1.3 TARIFS .....	4
1.4 EXPLOITATION .....	4
1.5 RESULTAT FINANCIER .....	5
<b>2 - LE RESEAU AUJOURD'HUI</b> .....	<b>5</b>
2.1 LE RESEAU DE CHALEUR DE BEAUBREUIL .....	5
2.2 CHIFFRES CLES .....	5
2.3 LES PRINCIPAUX CLIENTS DU RESEAU .....	6
2.4 LA PRODUCTION .....	7
2.5 L'ORGANISATION .....	8
<b>3 - QUALITE DU SERVICE</b> .....	<b>9</b>
3.1 CONTINUTE DE SERVICE .....	9
3.2 RECLAMATIONS CLIENTS .....	9
<b>4 - CONCLUSION ET PERSPECTIVES</b> .....	<b>9</b>

# 1 - LES FAITS MARQUANTS DE LA CONCESSION AU 30/09/2023

## 1.1 CONTRAT

Le contrat de DSP du réseau de Beaubreuil s'est terminé au 30/09/2023.

## 1.2 TRAVAUX

Sans objet sur 2023.

## 1.3 TARIFS

Le prix moyen de la chaleur (R1+R2) vendue aux abonnés est de 70,28 €HT / MWh (74,14 TTC / MWh) pour 2023 versus 64,08 €HT / MWh (67,60 €TTC / MWh) pour 2022.

## 1.4 EXPLOITATION

Les faits marquants sur l'exercice sont :

- ⇒ Un exercice d'exploitation de 9 mois du fait d'une fin de contrat au 30/09/2023
- ⇒ Une augmentation de la consommation d'appoint d'eau de 1 327 m3 due à une augmentation des fuites sur l'exercice écoulé.
- ⇒ Un sinistre sur la sous-station immeuble Boreal.
- ⇒ Une mixité des énergies de 100% UVE.

## 1.5 RESULTAT FINANCIER

Chiffres clés	09/2023 (9 mois)	2022 (12 mois)
Chiffre d'affaires	1 258 542 €	1 740 247 €
Provision solde P3	- 280 489 €	
Charges d'exploitation	- 1 265 410 €	- 1 610 236 €
Charges financières	- 19 665 €	- 4 447 €
Résultat avant impôt	- 307 022 €	125 564 €

## 2 - LE RESEAU AUJOURD'HUI

### 2.1 LE RESEAU DE CHALEUR DE BEAUBREUIL

La ville de Limoges a délégué, par le contrat de DSP en date du 30 mai 2017, son service de distribution publique d'énergie calorifique du domaine de la zone résidentielle de Beaubreuil à la Société de Distribution de Chaleur de Limoges Beaubreuil (S.D.C.L.B).

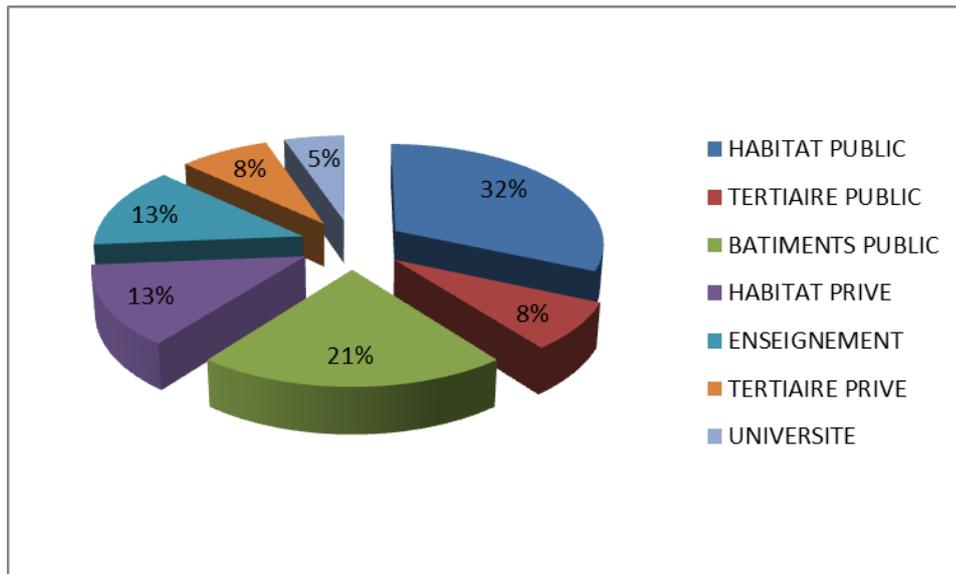
Cette convention a pris effet en date du 1<sup>er</sup> juillet 2017 pour une durée de 5 ans. Elle a été prolongée par l'avenant 1 jusqu'au 30 septembre 2023.

### 2.2 CHIFFRES CLES

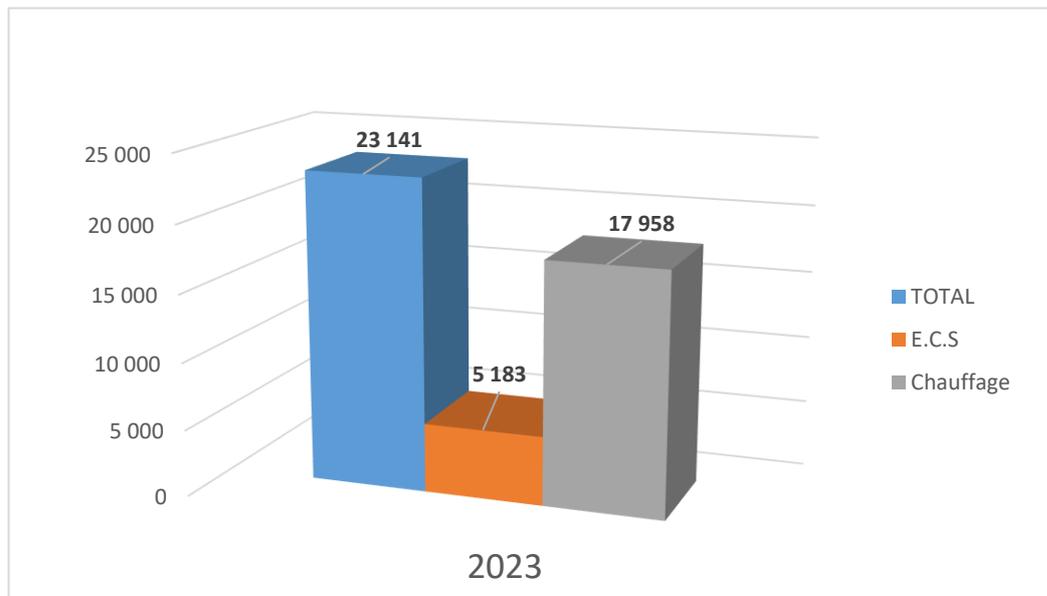
Puissance chaudières en service	13,9 MW
Echangeurs UIOM	28 MW
Longueur du réseau	10 Km
Nombre de sous-stations	38
Equivalent-logements chauffés	1 977
CA 2023 ( 9 mois)	1 258 542 €
Techniciens intervenants régulièrement	3 personnes

## 2.3 LES PRINCIPAUX CLIENTS DU RESEAU

➤ **Répartition par segment** (en nombre d'abonnés) :



➤ **Evolution des puissances souscrites**



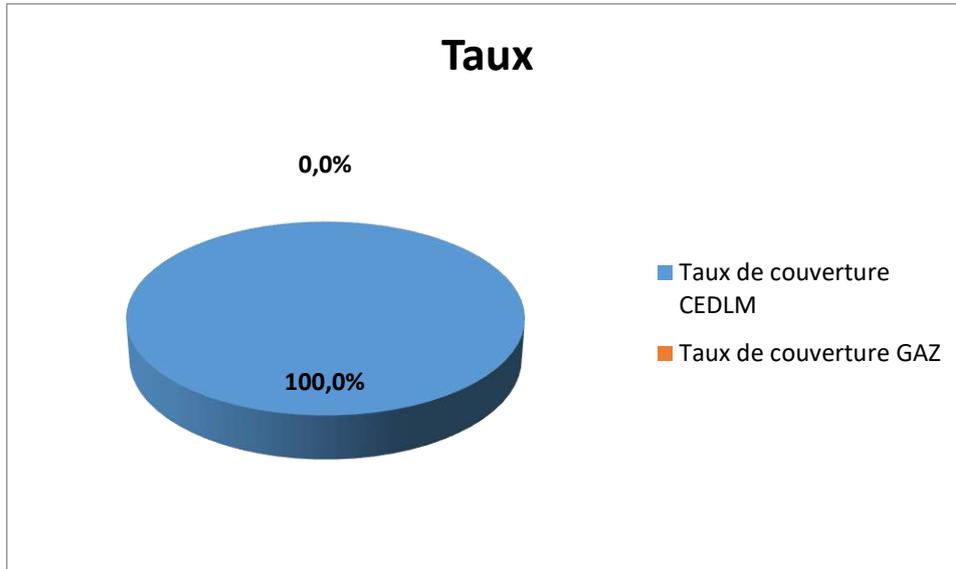


## 2.4 LA PRODUCTION

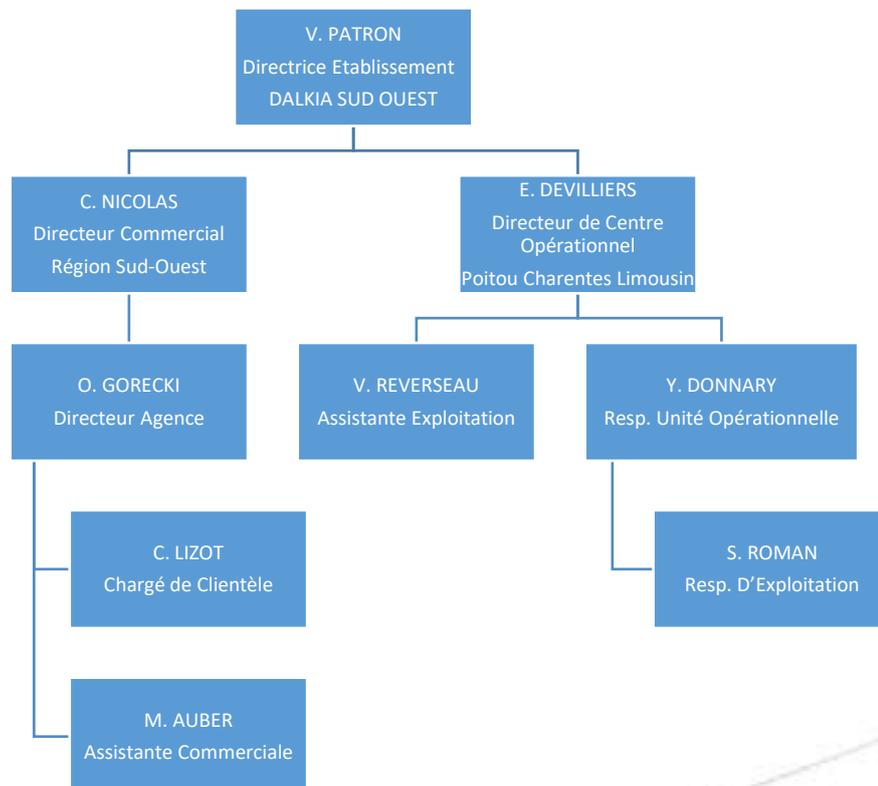
### ➤ Puissance installée

Equipement	Combustible	Puissance
<p>Chaudière 4, type DANSTOKER</p> 	Gaz	4,6 MW thermique
<p>Chaudière 1, type DANSTOKER</p> 	Fioul domestique	9,3 MW thermique
<p>Chaudière 3, type DANSTOKER</p> 	Fioul domestique	11,6 MW thermique <b><u>Consignée</u></b>
<p>Echangeurs à plaques UIOM</p> 		1 échangeur 5 MW 1 échangeur 10 MW 1 échangeur 13 MW

➤ **Mixité énergétique 2023**



## 2.5 L'ORGANISATION



## 3 - QUALITE DU SERVICE

### 3.1 CONTINUITE DE SERVICE

Il y a eu une interruption de service de 24 heures sur l'antenne du réseau située rue Marcel Proust.

### 3.2 RECLAMATIONS CLIENTS

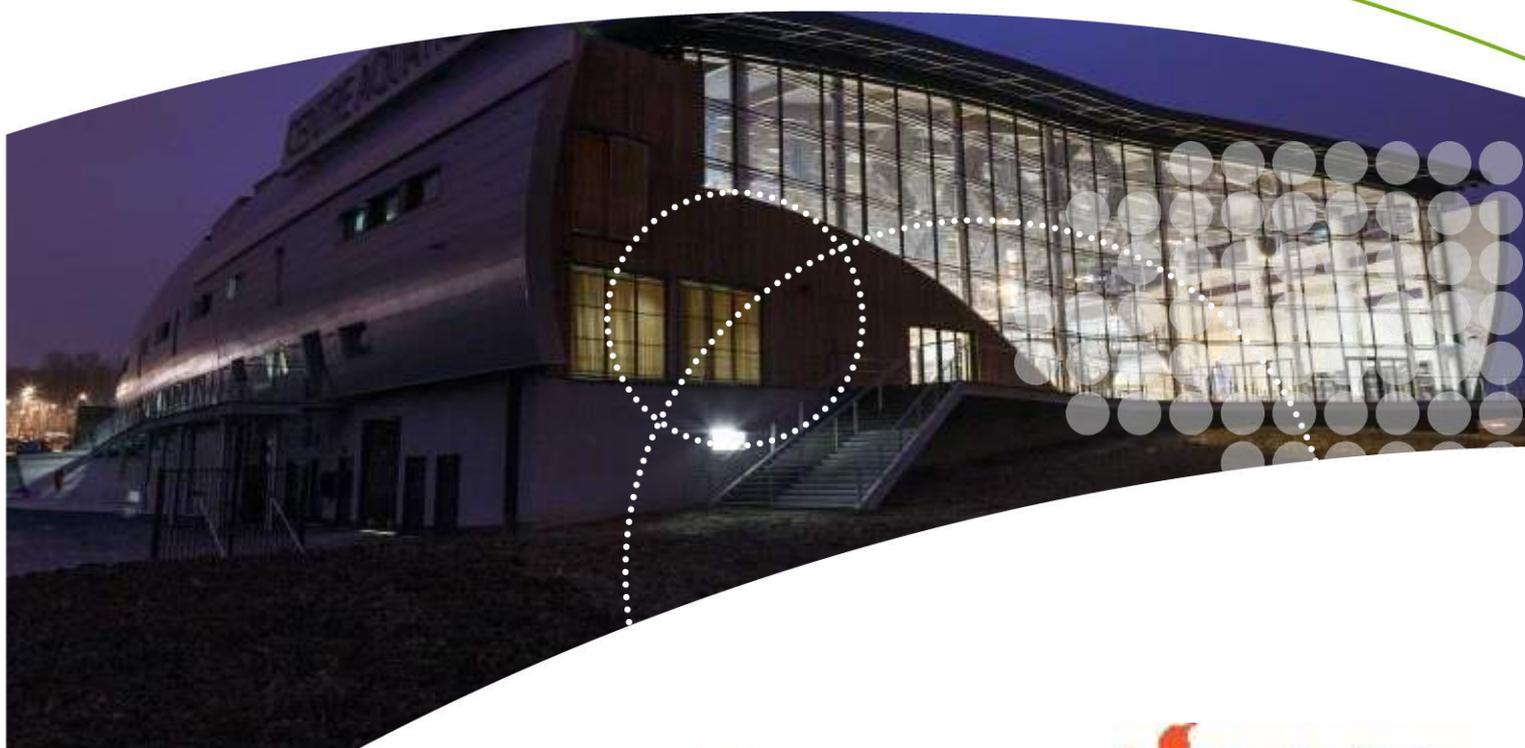
Il n'y a pas eu de réclamation clients sur 2023.

## 4 - CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le contrat de concession est arrivé à échéance au 30/09/2023, un nouveau contrat nous a été attribué jusqu'en 2032.

# DONNEES FINANCIERES

## SDCLB 09 2023



# Sommaire

---

<b>2 - DONNEES FINANCIERES .....</b>	<b>3</b>
2.1. SYNTHESE .....	3
2.2. COMPTE DE RESULTAT .....	4
2.3 ANALYSE DETAILLEE DU COMPTE DE RESULTAT .....	5
2.4. AUTRES DONNEES FINANCIERES CONTRACTUELLES .....	12
2.5. INVENTAIRE DES BIENS DE RETOUR.....	13
2.6. ETAT DE VARIATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER .....	14
2.7. ETAT DES ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES .....	15
2.8. PNAQ.....	16

## 2 - DONNEES FINANCIERES

### 2.1. SYNTHESE

**L'exercice de l'année s'est soldé par une perte de – 307 022 €.**

Il convient de souligner que l'exercice 2023 ne couvre que 9 mois d'exploitation du fait de la date de fin du contrat de concession au 30 septembre 2023.

En conséquence, l'analyse des variations entre l'exercice 2022 et 2023 n'est pas pertinente.

## 2.2. COMPTE DE RESULTAT

€ HT			Evolution N vs N-1	
	09/2023 ( 9mois)	2022 (12 mois)	en valeur	en %
Ventes R1	792 990	1 215 564	-422 573	NS
Ventes R2	465 552	524 684	-59 132	NS
Provisions restitution solde P3	-280 489	0	-280 489	NS
Autres produits	0	0	0	NS
<b>TOTAL PRODUITS (€)</b>	<b>978 053</b>	<b>1 740 247</b>	<b>-762 194</b>	<b>-43,8%</b>
CEDLM	-873 798	-1 158 576	284 778	NS
Gaz	-2 759	-107 526	104 767	NS
Fuel	0	0	0	NS
<b>Energie primaires</b>	<b>-876 558</b>	<b>-1 266 103</b>	<b>389 545</b>	<b>NS</b>
Electricité force motrice	-84 969	-41 070	-43 899	NS
Eau	-6 381	-15 358	8 976	NS
Fournitures d'entretien (P2)	-5 699	-1 944	-3 755	NS
<b>Sous total Achats</b>	<b>-97 049</b>	<b>-58 371</b>	<b>-38 678</b>	<b>NS</b>
Entretien et réparations courantes (P2)	-21 870	-29 368	7 498	NS
Charges de Gros Entretien et Renouvellement (GER)	-35 935	-39 462	3 527	NS
Primes d'assurances	-5 985	-7 833	1 848	NS
<b>Sous total services extérieurs</b>	<b>-63 790</b>	<b>-76 663</b>	<b>12 873</b>	<b>NS</b>
Mise à disposition de personnel via Groupe	-53 606	-27 549	-26 057	NS
Frais de télécommunication	-135	-4 533	4 398	NS
<b>Sous total Autres services extérieurs</b>	<b>-53 741</b>	<b>-32 082</b>	<b>-21 659</b>	<b>NS</b>
Contribution économique territoriale	-1 683	-6 412	4 729	NS
Taxe foncière	0	0	0	NS
Autres impôts	0	0	0	NS
<b>Sous total Impôts et Taxes</b>	<b>-1 683</b>	<b>-6 412</b>	<b>4 729</b>	<b>NS</b>
Redevances versées à la Collectivité	-41 940	-55 915	13 975	NS
Frais de gestion	-83 205	-109 135	25 930	NS
Cotisations organismes professionnels			0	NS
Commissaires aux comptes	-2 410	-3 206	796	NS
Frais de gestion quotas de CO2	0	0	0	NS
Autres charges	-2 035	-2 348	313	NS
<b>Sous total Autres charges de gestion</b>	<b>-129 590</b>	<b>-170 605</b>	<b>41 015</b>	<b>NS</b>
Dotations aux provisions pour GER	0	0	0	NS
Déficit sur quotas de CO2	0	0	0	NS
Coût net sur sinistres	-43 000	0	-43 000	NS
Services bancaires	-290	-176	-114	NS
Charges d'intérêts générées par la trésorerie et équivalent	-19 375	-4 271	-15 104	NS
<b>Résultat Financier</b>	<b>-19 665</b>	<b>-4 447</b>	<b>-15 217</b>	<b>NS</b>
<b>TOTAL CHARGES (€)</b>	<b>-1 285 075</b>	<b>-1 614 683</b>	<b>329 608</b>	<b>NS</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT (€)</b>	<b>-307 022</b>	<b>125 564</b>	<b>-432 586</b>	<b>NS</b>

## 2.3 ANALYSE DETAILLEE DU COMPTE DE RESULTAT

### Produits de la Concession

**Ventes R1 :**

Ventes		2023 (9 mois)	2022 (12 mois)	Evolution %	Ecart
Total	MWh facturés	18 052	27 353	-34,00%	-9 301
Total	R1 facturé	792 990	1 215 564	-34,76%	-422 573
<b>Prix moyen du MWh facturé</b>		<b>43,93</b>	<b>44,44</b>	<b>-1,15%</b>	
<b>DJU</b>		<b>1 469</b>	<b>2 107</b>	<b>-30,30%</b>	
<b>Nombres jours de chauffe</b>		<b>150</b>	<b>210</b>		

Nous vous rappelons que le prix du MWh facturé, est révisé en fonction de l'évolution du prix de l'énergie primaire et selon la répartition suivante : 1 % gaz / 99 % chaleur issue de la CEDLM. Pour les 9 mois d'exercice 2023 :

- Le prix moyen du terme R1 est de 43.93 €/MWh versus 44.44 €/MWh sur 2022 soit une baisse de -1.15 %.
- Les ventes R1 s'élèvent à 792 990 € en 2023.

Le détail par mois et par abonné des quantités de chaleur et ECS est fourni au point 5.1.3 de l'annexe.

**Ventes R2 :** Le chiffre d'affaires du terme R2 est de 465 552 € en 2023.

Le montant est calculé en fonction de la puissance souscrite par l'ensemble des abonnés. Au 30/09/2023, le total des puissances souscrites est de 23 141,3 kW. Le prix moyen révisé du terme R2 sur l'exercice écoulé est de 20,12 €/kW versus 22,67€/kW € en 2022, soit une baisse du prix moyen de – 12.7 % par rapport à 2022.

**Autres produits :** sans objet sur 2023.

**Provision restitution solde P3 :** pour un montant de - 280 489 €.

Cette provision correspond au solde du compte P3 au 30 Septembre 2023. Ce montant sera utilisé pour réaliser des travaux sur les installations de la chaufferie.

Le détail de la facturation mensuelle des termes R1 et R2 par abonné est fourni au point 5.1.2 de l'annexe.

L'indexation mensuelle des termes R1 et R2 est fournie au point 5.1.1 de l'annexe.

Compte tenu de ces éléments, les produits d'exploitation sur la période de Janvier à Septembre 2023 (9 mois) s'élèvent à 978 053 €.

## Charges de la Concession

### Achats combustibles :

	année 2023 (9 mois)		année 2022 (12 mois)	
	quantité	valeur	quantité	valeur
Gaz naturel chaudières, en MWh PCI	0	2 759	957,6	107 526
Chaleur incinérateur, en MWh PCU	22 724	873 798	35 040	1 158 576
<b>Coût moyen du MWh PCI gaz</b>	<b>0,00</b>		<b>112,29</b>	
<b>Coût moyen du MWh PCU chaleur</b>	<b>38,45</b>		<b>33,06</b>	

La mixité énergétique sur l'année 2023 est de 100% chaleur CEDLM, ce qui est au-dessous de nos engagements contractuels (99% chaleur UIOM et 1% gaz).

Les achats de matières premières s'établissent à 876 558 €.

- Les achats de chaleur ont généré des débours de 873 798 € pour les 9 mois d'exercice de 2023 pour une consommation de 22 724 MWh soit un prix d'achat unitaire moyen de 38,45 € / MWh.
- Les dépenses d'achat de gaz s'élèvent à 2 759 € et correspondent à des termes fixes.

**Achats d'électricité** : pour un montant de 84 969 €.

La consommation d'électricité sur 2023 a été de 266 MWh.

A noter cependant une forte augmentation des prix de l'électricité avec un prix moyen du MWh qui passe de 75,20 € en 2022 à 318,87 € en 2023.

**Fournitures et entretien P2** : pour un montant de 5 699 €.

**Eau** : pour un montant de 6 381 €.

La consommation d'eau d'appoint sur 2023 a été de 1 327 m<sup>3</sup> versus 328 m<sup>3</sup> en 2022, cette hausse est liée à une forte augmentation des fuites réseaux sur la saison écoulée.

**Entretien et réparation courante P2** : pour un montant de 21 870 €.

Ci-dessous les principaux postes :

- Appareils de levage/ portes : 240 €
- Contrôle réglementaire : 13 136 €
- Traitement d'eau : 2 250 €
- Autre SST : 6 243 €



**Charges de Gros Entretien et Renouvellement (GER)** : pour un montant de 35 935 €.

Le détail de ce poste est repris à la page 9.

**Primes d'assurances** : pour un montant de 5 985 €.

**Mise à disposition du personnel** : pour un montant de 53 606 €.

- Un nombre d'heures en hausse de + 408 heures, lié à l'augmentation du nombre d'interventions effectuées par nos techniciens sur les fuites réseau.
- Une augmentation du THO de + 6% (+ 3.23 €/h).

Le détail de ce poste est commenté au point 5.1.6 de l'annexe.

**Frais de télécommunication** : pour un montant de 135 €.

**Impôts et taxes** : pour 1 683 €.

Les impôts et taxes correspondent au montant de la CET (Contribution Economique Territoriale).

**Frais de gestion** : 83 205 € conforme à la méthode de calcul définie par l'OCDE et validée par les Commissaires aux Comptes.

Un détail reprenant les principes et prestations est fourni au point 5.1.7 de l'annexe.

Sur l'exercice 2023, ils représentent 6.6 % du chiffre d'affaires (versus 6.3 en 2022).

**Autres Charges** : pour un montant de 2 035 €.

Correspond à des appels de cotisation (FEDENE).

**Commissaires aux comptes** : pour 2 410 €.

**Redevances versées à la collectivité** : pour un montant de 41 940 €.

Conformément à l'article 56 du contrat de concession la redevance se décompose selon les modalités ci-dessous :

- Redevance d'occupation du domaine public : 17 250 € par an (hors révision)
- Redevance de mise à disposition : 7 500 € par an (hors révision)
- Redevance pour frais de gestion et contrôle : 17 190 € par an (hors révision)

L'ensemble de ces redevances sont révisées selon les mêmes conditions que le terme R22.





**Opération quotas CO2** : sans objet.

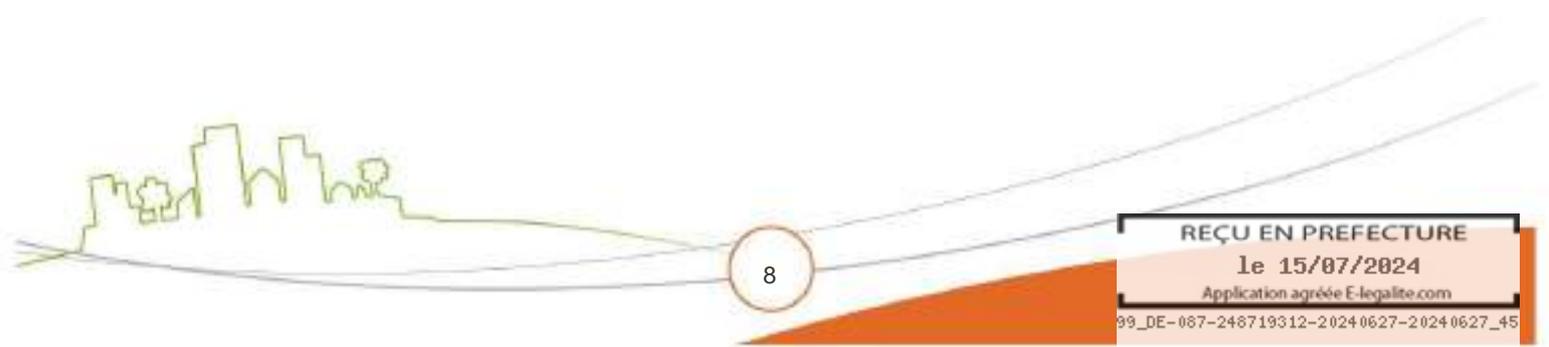
**Coûts nets sur Sinistres** : pour un montant de 43 000 €.

Le 11 Décembre 2022 nous avons eu un sinistre sur la sous-station de l'immeuble Boreal (Rupture de l'échangeur primaire en sous-station). Nous avons effectué une déclaration auprès de nos assureurs et nous avons constitué une provision de 43 000 € correspondant à l'estimation du coût de ce sinistre.

**Résultat Financier** : pour – 19 665 € versus – 4 447 € en 2022.

Ce résultat correspond en partie aux services bancaires pour 290 € et aux intérêts sur compte courant pour 19 375 €.

Compte tenu de ces divers éléments, les charges de la concession s'élèvent à – 1 285 075 € pour 2023.



**Détail des dépenses de garantie totale**

Libellé de la dépense	Achats de sous traitance	Achats de fournitures	NB Heures	Coût Heures	Total coût dépenses P3
H D29991C -RPLT ECHANGEUR CHAUFFERIE BEAUBREUIL - MO 70H	1 850	0	0,0	0	1 850
H - D29991C - SDCLB - RPLT ECRANS POUR APPOINT D'EAU ET PRODUCTION ECS SDIS - MO 1	0	-480	-1,0	-60	-540
H - D29991C - MISE EN PLACE CONVERTISSEUR SUR COMPTEUR ENERGIE - MO 6H	0	-896	-6,0	-360	-1 256
H - D29991C - RPLT ELECTROVANNES DU MAINTIEN DE PRESSION - SST34 - MO 2H	0	0	-2,0	-120	-120
H - D29991C - FUITE COLLEGE A. FRANCE - MO 8H	-36 409	0	-8,0	-480	-36 889
<b>Totaux</b>	<b>-34 559</b>	<b>-1 376</b>	<b>-17</b>	<b>-1 020</b>	<b>-36 955</b>

### Etat du solde P3

exercices	Solde début d'exercice	Dépenses (hors coef.)	Coef. d'entreprise	Dépenses (avec coef.)	Redevances R23	CEE	Solde de l'exercice	Taux EONIA	Intérêt	Solde cumulé
2 S 2017	0	388 305	1,1	427 136	109 625		-317 511	0,355	0	-317 511
2018	-317 511	125 935	1,1	138 529	221 823		83 294	0,363	-1 153	-235 369
2019	-235 369	167 819	1,1	184 601	224 910	100 101	140 410	0,392	-923	-95 882
2020	-95 882	176 589	1,1	194 248	227 577		33 329	0,454	-435	-62 988
2021	-62 988	215 560	1,1	237 116	231 684		-5 432	0,481	-303	-68 723
2022	-68 723	42 239	1,1	46 463	242 128		195 665	0,505	-347	126 595
septembre-23	126 595	36 955	1,1	40 651	189 630		148 980	3,882	4 914	280 489
<b>TOTAUX</b>		<b>1 153 402</b>		<b>1 268 742</b>	<b>1 447 377</b>	<b>100 101</b>	<b>278 735</b>		<b>1 754</b>	<b>280 489</b>

Conformément aux dispositions de l'article 67.2 du contrat de DSP de distribution de chaleur de la zone résidentielle de Beaubreuil, nous vous rappelons :

- En accord avec l'autorité déléguante le solde du compte P3 sera utilisé pour réaliser des travaux d'amélioration d'efficacité énergétique sur les installations de la chaufferie.
- Qu'il est appliqué sur les déboursés un coefficient d'entreprise multiplicateur de 1,10.

Conformément à nos engagements, le compte P3 a été crédité de la recette CEE versée par Dalkia à SDCLB.

### Recollement entre le compte de résultat social et le compte de résultat présenté dans le

#### CRA :

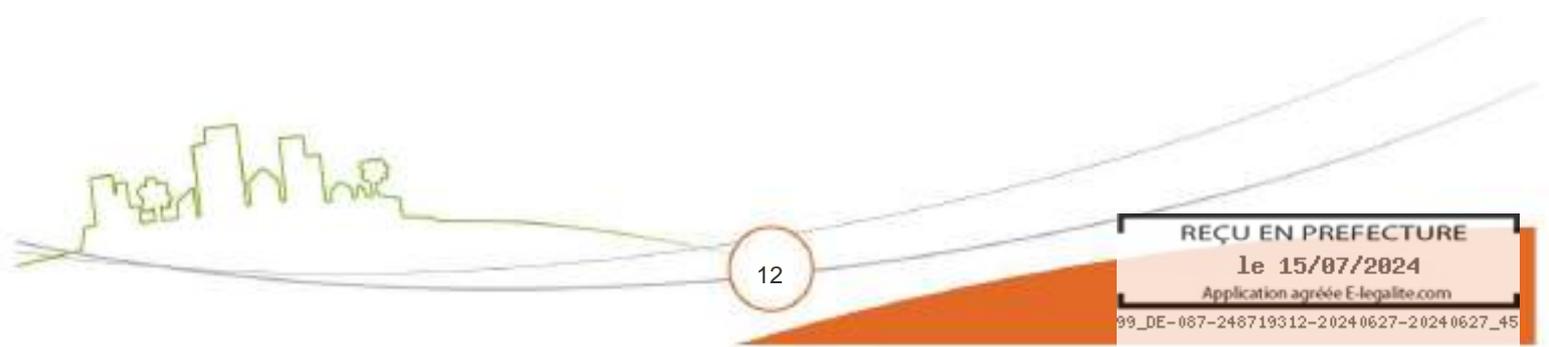
Ce recollement fait apparaître un écart de - 24 610 € lié principalement au traitement comptable des travaux hors contrat, ainsi qu'aux écarts de Cut-off qui, globalement, se compensent.

Ecart par rapport aux comptes sociaux	CRA	CPTES Sociaux	Delta	Commentaires
* Chiffres d'Affaires	978 053	<b>984 041</b>	-5 988	
- Terme R1	792 990	779 499	13 491	écart de cut-off
- Terme R2	465 552	475 868	-10 316	écart de cut-off
ventes travaux hors contrat	0	9 163	-9 163	travaux hors contrat (non repris dans le CRA)
- Autres produits	-280 489	-280 489	0	
* achat de matières premières	-876 558	<b>-857 127</b>	-19 430	
- Achat UIOM	-873 798	-854 641	-19 157	écart de cut-off
- Achat gaz	-2 759	-2 486	-273	écart de cut-off
- Achat fuel	0	0	0	écart de cut-off
* autres achats et charges externes	-211 005	<b>-227 888</b>	16 884	
- Achat d'électricité	-84 969	-85 201	233	écart de cut-off
- Achat d'eau	-6 381	-6 381	0	
- Achat de matériel	-5 699	-7 075	1 376	écart de cut-off + travaux hors contrat (non repris dans le CRA)
- Sous-traitance	-57 805	-61 739	3 934	écart de cut-off + travaux hors contrat (non repris dans le CRA)
- Mise à disposition du personnel	-53 606	-56 544	2 938	travaux hors contrat (non repris dans le CRA)
- Commissaires aux comptes	-2 410	-2 410	0	
- Conseils Extérieurs	0	-1 135	1 135	
- Frais de télécommunication	-135	-135	0	
- Publicité, représentation	0	0	0	
Débours travaux hors contrat		-7 268	7 268	travaux hors contrat (non repris dans le CRA)
* autres charges	-49 960	<b>-33 885</b>	-16 075	
- Redevances versées à la collectivité	-41 940	-41 940	0	
- Assurances	-5 985	-5 985	0	
- Refacturation	0	0	0	
- Autres Charges et Produits d'exploitation	-2 035	14 040	-16 075	écart de cut-off
- Créances clients	0	0	0	
* frais de gestion	-83 205	<b>-83 205</b>	0	
- Frais de gestion	-83 205	-83 205	0	
- Résultat CO2	0	0	0	
* impôts et taxes	-1 683	<b>-1 683</b>	0	
* amortissements	0	<b>0</b>	0	
- PRCI	0	0	0	Neutralisé dans le compte de résultat annuel
- Amortissement	0	0	0	car pris intégralement en charge dans
- Droit de raccordement	0	0	0	le compte de résultat du CRA S2 2017
* sinistres	-43 000	<b>-43 000</b>	0	
- provision	-43 000	-43 000	0	
* charges financières	-19 665	<b>-19 665</b>	0	
- Services bancaires	-290	-290	0	
- Charges d'intérêts genérées par la trésorerie et équivalent	-19 375	-19 375	0	
* IS	0	<b>0</b>	0	
<b>Résultat</b>	<b>-307 022</b>	<b>-282 412</b>	<b>-24 610</b>	



## 2.4. AUTRES DONNEES FINANCIERES CONTRACTUELLES

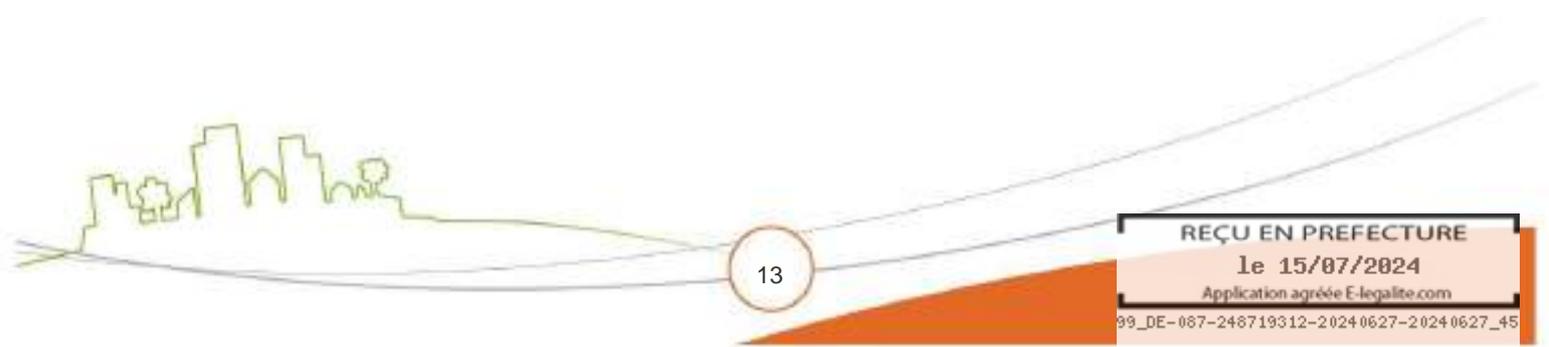
Néant





## 2.5. INVENTAIRE DES BIENS DE RETOUR

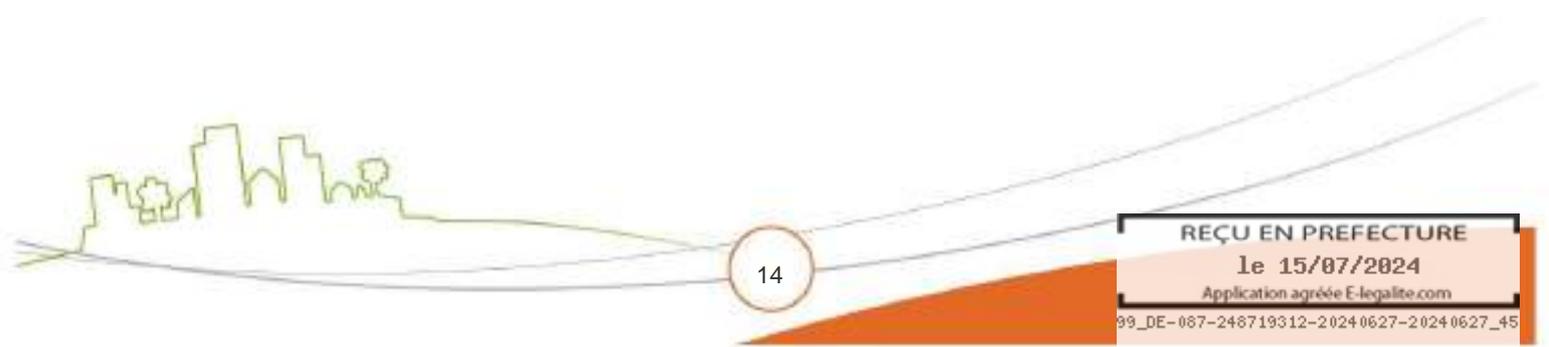
L'inventaire des biens de retour nous a été communiqué lors de la restitution des installations au 30/09/2023.





## 2.6. ETAT DE VARIATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Néant



## 2.7. ETAT DES ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES

### Certificats d'Economie d'Énergie

Suite à la réalisation des travaux de séparation hydraulique dans les sous-stations du réseau de chaleur de Beaubreuil réalisés en 2016 et 2017, DALKIA, avec l'accord de l'autorité déléguée, a disposé des CEE générés par ces travaux.

Pour ce faire DALKIA a signé des conventions avec SDCLB ou, en contrepartie du bénéfice des CEE, DALKIA s'est engagé à verser à SDCLB la somme de 1,9 €/MWh cumac pour le nombre de certificats validés par le PNCEE.

Conformément aux accords pris entre SDCLB et la Ville de Limoges, cette somme sera reversée dans le compte P3 et utilisée pour la réalisation de travaux ultérieurs sur le réseau.

DALKIA a déposé les dossiers au PNCEE sur le premier trimestre 2019 qui ont été validés. DALKIA a donc restitué sur l'exercice à SDCLB les sommes ci-dessous :

- Au titre des travaux réalisés en 2016 :
  - Volume en MWh cumac : 38 125
  - Prix en € / MWh cumac : 1,9 €
  - Montant à recevoir : 72 437,50 €
  
- Au titre des travaux réalisés sur le deuxième semestre 2017 :
  - Volume en MWh cumac : 14 560
  - Prix en € / MWh cumac : 1,9 €
  - Montant à recevoir : 27 664 €

Soit un total de 100 101,50 € qui a été reversé dans le compte P3.

*Confère pièces jointes :*

- *Conventions relatives à l'utilisation des certificats d'économies d'énergie*
- *Courrier d'autorisation d'obtention et de valorisation des CEE par la ville de Limoges*

Conformément à l'accord écrit de Limoges Métropole du 19 novembre 2020, cette somme sera utilisée en 2021 pour la réalisation de l'installation d'un système de régulation des 7 sous-stations d'Ester et à la mise en place d'un nouvel échangeur avec la Centrale d'Énergie Déchets (CEDLM).

Une copie du courrier est jointe ci-après.

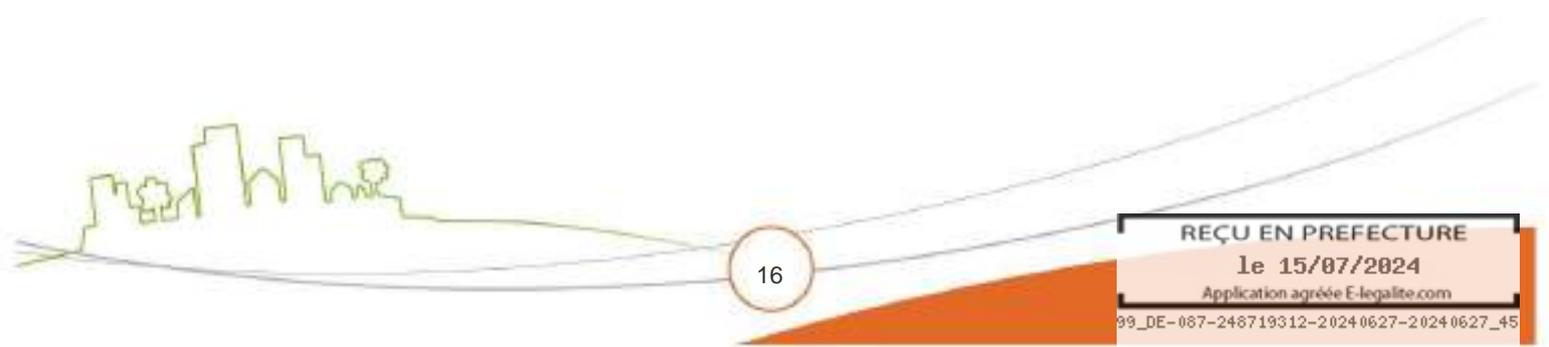


## 2.8. PNAQ

Au mois de novembre 2017, la chaudière fioul numéro 3 de 11,6 MW thermique a été consignée. Cette opération a permis de réduire la puissance installée dans la chaufferie de Beaubreuil de 25,5 MW à 13,9 MW.

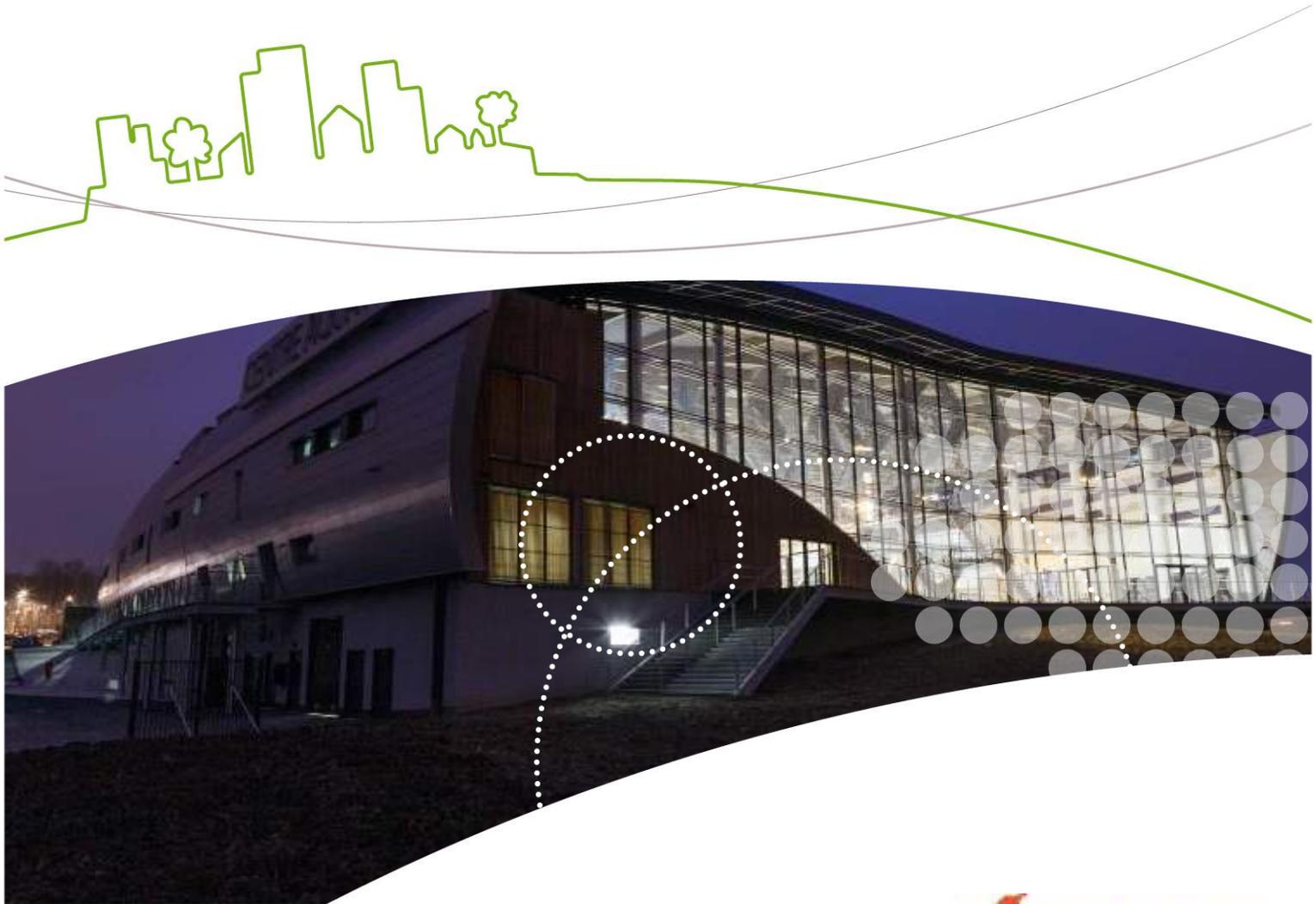
De ce fait, SDCLB est désormais exclue du système d'échange de quotas.

Nous vous joignons ci-après une copie de l'arrêté publié le 21/02/2018 au journal officiel qui confirme son exclusion.



# DONNEES TECHNIQUES

## SDCLB 09 2023



# Sommaire

---

<b>3 - DONNEES TECHNIQUES .....</b>	<b>3</b>
<b>3.1. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>3.2. BILAN TECHNIQUE.....</b>	<b>4</b>
<b>3.3. BILAN ENVIRONNEMENTAL .....</b>	<b>18</b>
<b>3.4. SYNTHESE DES PUISSANCES SOUSCRITES.....</b>	<b>21</b>

## 3 - DONNEES TECHNIQUES

### 3.1 INTRODUCTION

La répartition de l'énergie est en dessus de la mixité contractuelle :

#### Septembre 2023

Gaz/Fioul	0 MWh utile soit 0 % (contrat 1%)
CEDLM	22 724 MWh utile soit 100 % (contrat 99%)

### 3.2. BILAN TECHNIQUE

DU 01/01/2023 au 30/09/2023

COMBUSTIBLES		
FOD	m <sup>3</sup>	MWh PCI
GNL	0 Nm <sup>3</sup>	0 MWh PCI
		<b>0 MWh PCI</b>

Rejets atmosphériques		
CO <sub>2</sub>	0	tonnes
SO <sub>2</sub>	0	tonnes
N <sub>2</sub> O	0	tonnes
Nox	0	tonnes

CHAUFFERIE		
FOD	m <sup>3</sup>	MWh PCI
GNL	0 Nm <sup>3</sup>	0 MWh PCI
		<b>0 MWh PCI</b>

Chaleur incinérateur	
<b>22 724</b>	<b>MWh PCU</b>



0 MWh PCU

22 724 MWh PCU

**Eau Appoint**  
1327 m<sup>3</sup>

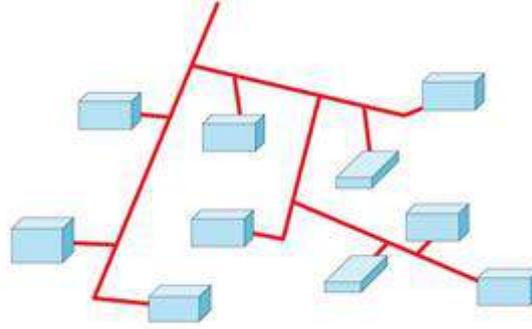
**Rendement chaufferie**  
90 %

**Mixité ENR**  
100 %

150

DONNÉES CLIMATIQUES	
DEGRES-JOURS (DJU) :	1469
JOURS DE CHAUFFE :	

23 264 MWh PCU



**Pertes réseau**

5 438 MWh PCU  
23,37 %

**Vente de chaleur**

14 125 MWh PCU

**Vente ECS**

28 736 m<sup>3</sup>  
3 161 MWh PCU

q = 110 kWh/m<sup>3</sup>

17 286 MWh PCU

**DU 01/01/2022 au 31/12/2022**

COMBUSTIBLES			
FOD	m <sup>3</sup>		MWh PCI
GNL	91 279 Nm <sup>3</sup>		958 MWh PCI
			<b>958 MWh PCI</b>

Rejets atmosphériques		
CO <sub>2</sub>	109	tonnes
SO <sub>2</sub>	0,0019	tonnes
N <sub>2</sub> O	0,0085	tonnes
Nox	0,206	tonnes

CHAUFFERIE			
FOD	m <sup>3</sup>		MWh PCI
GNL	91 279 Nm <sup>3</sup>		958 MWh PCI
			<b>958 MWh PCI</b>

Chaleur incinérateur	
<b>35 040</b>	<b>MWh PCU</b>



**862 MWh PCU**

**Rendement chaufferie**  
90 %

**35 040 MWh PCU**

**Eau Appoint**  
328 m<sup>3</sup>

**Mixité ENR**  
97,6 %

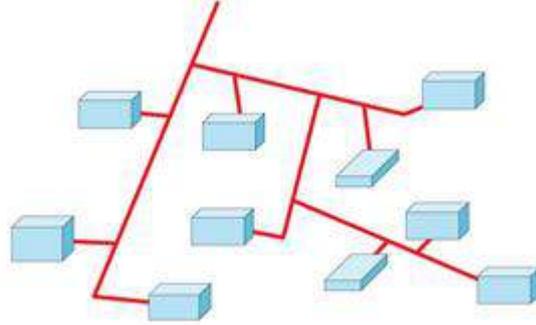
210

**DONNÉES CLIMATIQUES**

**DEGRES-JOURS (DJU) :**  
2 107

**JOURS DE CHAUFFE :**

35 902 MWh PCU



**Pertes réseau**

8 549 MWh PCU  
23,8 %

**Vente de chaleur**

22 355 MWh PCU

**Vente ECS**

45 441 m<sup>3</sup>  
4 999 MWh PCU

q = 110 kWh/m<sup>3</sup>

27 353 MWh PCU



## **BILAN TECHNIQUE**

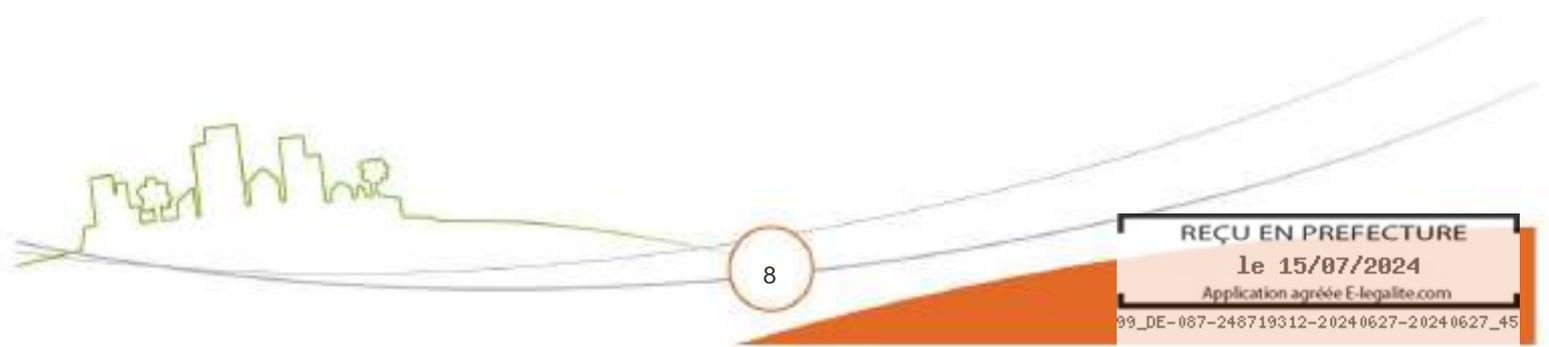
### **Fonctionnement des installations sur la saison écoulée**

La mixité est au-dessus de nos engagements contractuels (99% CEDLM et 1% gaz) avec une valorisation de la chaleur en provenance de l'usine d'incinération représentant 100% du mix énergétique.

Il y a eu plusieurs arrêts sur les lignes four de l'incinérateur sur 2023 sans impact sur le réseau. La consommation d'eau d'appoint a été de 1327 m<sup>3</sup> sur 2023, en forte hausse par rapport à 2022 (+999 m<sup>3</sup>). Cette consommation d'eau a été provoquée par une fuite au niveau du collège Anatole France. Une fuite importante sur le réseau ESTER.

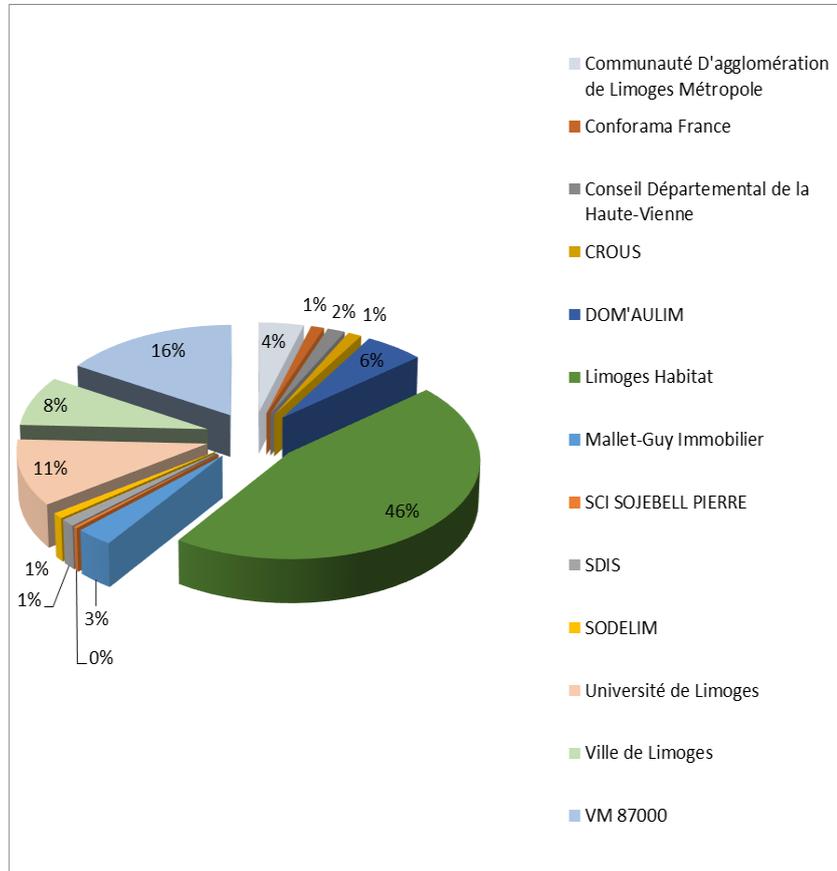
Le détail des rendements, pertes réseaux et mixité par mois est repris au point 5.1.4 de l'annexe.

Le détail des consommations de chaleur et ECS par abonnés est repris au point 5.1.3 de l'annexe.



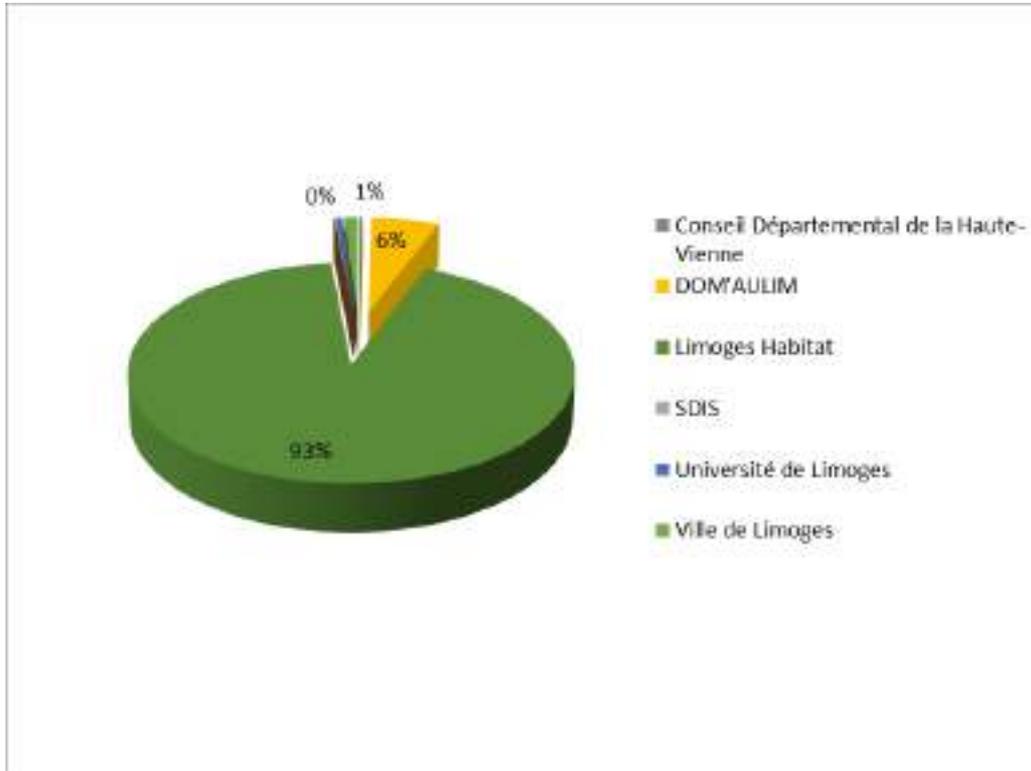
Ci-dessous une synthèse par abonnés des :

- Quantités de chaleur fournies



L'analyse entre 2022 et 2023 n'est pas pertinente car l'exercice 2023 ne couvre que 9 mois d'exploitation.

- Quantités d'ECS fournies



L'analyse entre 2022 et 2023 n'est pas pertinente car l'exercice 2023 ne couvre que 9 mois d'exploitation.



## TRAVAUX DE MAINTENANCE, GROS ENTRETIEN ET RENOUELEMENT

Les travaux de maintenance en chaufferie et sous-stations sont faits conformément au plan de programmation.

Les travaux ci-dessous ont été réalisés en dehors du plan de programmation.

### RESEAU

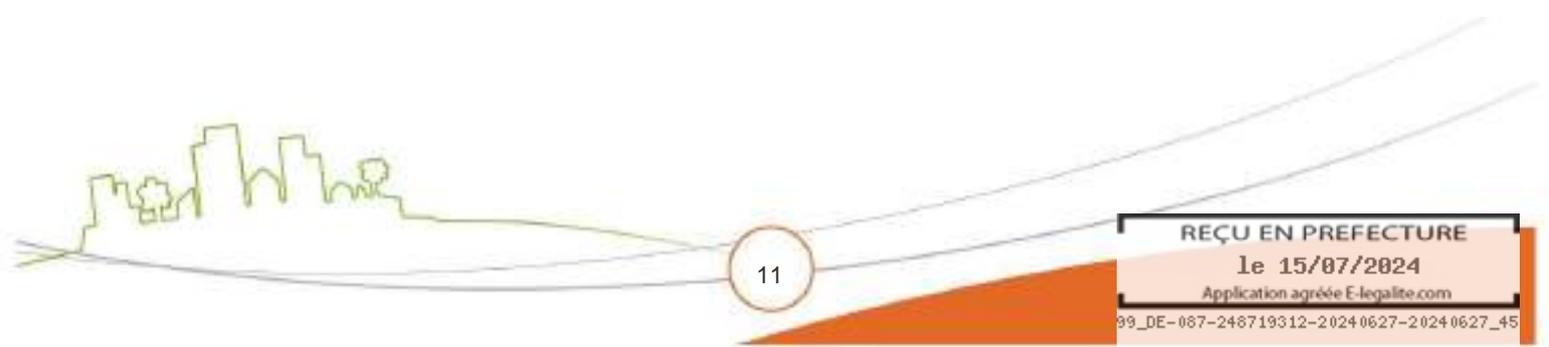
- Fuite collège A. FRANCE

### SOUS STATIONS CIRCUIT PRIMAIRE

- Remplacement électrovannes du maintien de pression - SST 34

### CHAUFFERIE

- Remplacement écrans pour appoint d'eau et production ECS Remplacement et programmation centrale incendie
- Mise en place convertisseur sur compteur énergie



## PLAN PREVISIONNEL DE GROS ENTRETIEN, GROSSES REPARATIONS ET RENOUELEMENT (GER)

Dans le cadre de nos obligations contractuelles au titre du compte GER, SDCLB doit réaliser sur la durée du contrat les opérations ci-dessous :

- Ravalement de la façade,
- Etanchéité toiture,
- Mise en place de calorifuge sur les échangeurs en chaufferie,
- Géolocalisation passage classe A,
- Changement cellule HTA,
- Changement TGBT,
- Mise en série Beaubreuil et centre Aquatique (abandonné avec accord de Limoges Métropole)
- Régulation,
- Réfection sous-station,
- Thermographie réseau.

Par courrier du 13 septembre 2017 (voir ci-après), nous vous avons proposé un nouveau planning de réalisation pour l'ensemble de ces opérations.

A ce jour, nous avons réalisé les travaux ci-dessous :

- Etanchéité toiture
- Mise en place de calorifuge sur les échangeurs en chaufferie
- Réfection des sous-stations
- Ravalement de la façade de la chaufferie
- Géolocalisation
- Thermographie du réseau
- Changement des cellules HTA
- Régulation (GTC)
- Remplacement du TGBT.



Ravalement façade



REGION SUD OUEST  
Agence Limoges

P.A. Le Pinetier  
13 rue Jean Métais  
87320 Feytaud  
Tel : 05 55 38 66 80  
Fax : 05 55 38 33 24

Ville de Limoges  
Service Réseaux Urbains  
9 Place Léon Betoulle  
87000 LIMOGES

A l'attention de Monsieur Le Maire

Feytaud, le 13 Septembre 2017

Nos Réf. CB-2017 09 - 13

Affaire : Contrat de Délégation de Service Public de Production, de Transport et Distribution Publique d'Énergie Calorifique sur le Secteur de Beaubreuil.

**Objet : Lettre d'Information: Annexe N°9 plan Prévisionnel de Gros Entretien Grosses Réparations et Renouvellement (GER).**

Monsieur Le Maire,

Suite à notre réunion du 12 Juillet 2017 en vos locaux, nous avons échangé sur notre souhait de modifier le plan Prévisionnel de Gros Entretien Grosses Réparations et Renouvellement (GER) en annexe N°9 du contrat de Délégation de Service Public de Production, de Transport et Distribution Publique d'Énergie Calorifique sur le Secteur de Beaubreuil signé en date du 31 Mai 2017.

En effet, notre demande est faite au titre de contraintes technique de fonctionnement du réseau de SDCLB. Etant donné que nous avons déjà installé, au travers de l'avenant N°10 de l'ancien contrat de délégation de Service Public, un nombre important de bouteille par des échangeurs sur le réseau ZAC de Beaubreuil, nous constatons une élévation de pression sur les autres sous stations type bouteille.

Aussi, nous proposons de réaliser l'intégralité des sous stations restantes de type Bouteille dès la première année de contrat afin de ne pas engendrer de sinistres sur les secondaires de ces sous stations.

Nous vous proposons donc de remplacer le plan Prévisionnel de Gros Entretien Grosses Réparations et Renouvellement (GER) en annexe N°9 comme il suit :



PLAN FINANCIER DES GROUPEMENTS D'USERS (SEPARATION ET RENOUVELLEMENT GER)

Intervalle fonctionnel	Période de démarrage	Description	Quantité prévisionnelle à tout instant	Coefficient du poste neuf (KCF)	Durée de vie prévisionnelle (an)	Dépense annuelle (K€ HT)							
						2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	
<b>INSTALLATIONS</b>													
		réseau (P3 rénové)				12 500	28 500	41 000	43 000	50 000	10 000		
		chauffers //				5 000	8 250	4 500	9 000	9 200	5 600		
		stations //				2 700	5 250	4 000	8 700	11 000	6 300		
		stations	Communication-Chauffers et toutes les sous stations			28 425							
		travaux	renforcement façade				41 500						
		généraliste	branchement future				20 200						
		généraliste	mise en place de câbles sur les échangeurs et chauffers				1 000						
		généraliste	généralistes passage classe A et thermographie réseau				23 700	23 700					
			Changement cellule HT							55 800			
			changement TGF							47 500			
			mise en œuvre des boueuses et cotes égales						19 200				
			Régularité				34 500						
			réfection sous station				28 000						
... à compléter par le candidat													
<b>TOTAL</b>						<b>49 750</b>	<b>145 100</b>	<b>81 000</b>	<b>144 000</b>	<b>171 000</b>	<b>22 150</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Coût global du GER

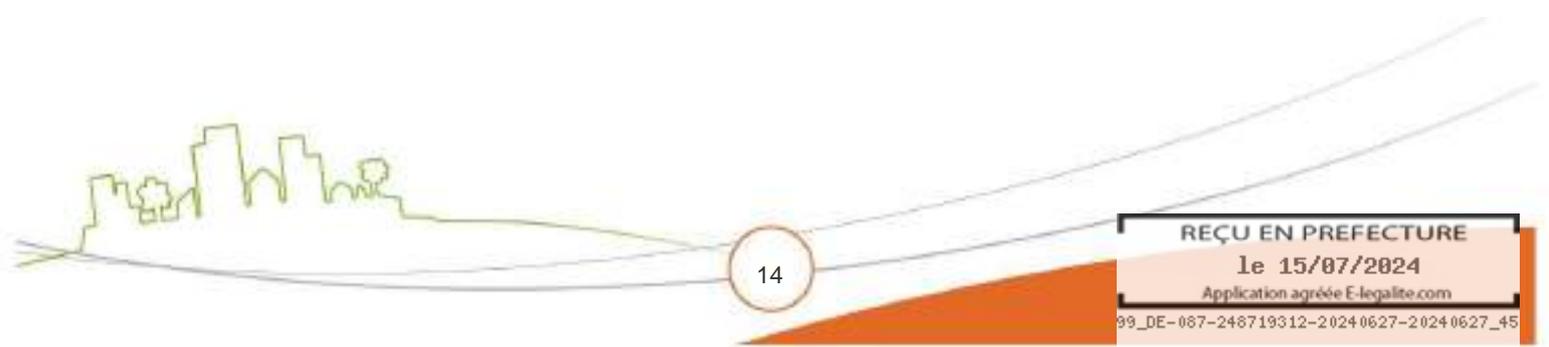
140 225 K€ HT

Dépense annuelle moyenne de GER

176 445 K€ HT/an

Toutes les autres conditions du contrat et de délégation restent inchangées.

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Maire, en l'expression de notre considération distinguée.



REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2024

Application agréée E-legalite.com

## Qualité du service – continuité

- Durant toute la saison de chauffe, les installations de la chaufferie principale ont été mises en service pour un fonctionnement en relais de la CEDLM et pour essais. Le détail de mise en route de nos générateurs figure dans l'annexe à la rubrique « Journal des pannes et des interventions ».
- Il n'y a pas eu d'arrêt total du service sur la saison.

## Sécurité

- En novembre 2019, Dalkia Centre Midi-Pyrénées Limousin a obtenu la certification MASE (amélioration du système de sécurité en entreprise) pour une durée de 3 ans.



- Actualisation du plan de prévention entre SDCLB et ses prestataires.
- Gestion période de crise sanitaire avec une continuité de service.
- 1 fiche de remontée de situation à risque « Echap & Belle » a été produites sur 2022 :

- Amiante : 1

*Plaques amiantées dans le local TGBT et HT*

- Les thématiques des Causeries Sécurités réalisées sur 2022 sont :
  - Risque de chute accès encombré
  - Port des EPI
  - Rappelle des bonnes pratiques en cas d'accident
  - Diagnostic Culture Santé Sécurité
  - Consignation / Déconsignation
  - Journée sécurité

## Amiante

Dans le cadre du contrat d'affermage qui nous lie, nos salariés sont amenés à intervenir dans les locaux techniques dont vous êtes propriétaire et peuvent ainsi être mis en présence d'amiante car s'agissant d'installations construites avant le 1 juillet 1997.

En tant qu'Entreprise Responsable, reconnue par ces certifications dans le domaine de la sécurité et de l'environnement, nous nous devons de respecter la réglementation et protéger nos salariés par des procédures adaptées.

SDCLB s'est donc engagé dans un plan d'action qui doit aboutir à la connaissance du risque amiante sur l'installation qu'elle gère.

C'est dans ce cadre que nous avons fait réaliser en juin 2013 un diagnostic amiante pour la chaufferie de la ZAC de Beaubreuil afin de disposer des éléments d'identification de présence d'amiante par la mise à disposition du Dossier Technique Amiante (DTA).

Les chaudières et le réseau datant d'avant 1997 contiennent des éléments amiantés.

### Formation des collaborateurs

- Electricité HT / BT
- Habiligaz
- Légionnelle
- Risque chimique
- Amiante



### Information des collaborateurs

- Réunions de secteur programmées tous les mois, permettant de maintenir informés les collaborateurs de l'ensemble des actions et résultats du secteur, ainsi que des directives du groupe EDF.
- Journée de sensibilisation sur la sécurité et le port des EPI à l'ensemble du personnel à Toulouse.

### 3.3. BILAN ENVIRONNEMENTAL

LE DÉLÉGATAIRE met en place des actions concrètes et déclinées à tous les niveaux de ses organisations afin de préserver l'environnement, les objectifs étant de :

#### 1. Préserver les Ressources

#### 2. Maîtriser les impacts environnementaux et sanitaires

#### 3. Garantir le respect des engagements environnementaux

L'efficacité énergétique représente une part significative de l'activité de Le Délégué. Par essence même, Le Délégué exerce un métier situé au cœur des enjeux environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle.



Notre métier est de transformer l'énergie et d'en maîtriser l'utilisation à moindre coût économique et avec le moindre impact environnemental.

Optimiser les performances environnementales des installations confiées par nos clients, maîtriser la consommation d'énergie, valoriser les déchets et limiter les impacts environnementaux tout en respectant la réglementation liée au travail sont des préoccupations essentielles.

Choisir la meilleure forme d'énergie, éviter les gaspillages et limiter les rejets de gaz à effet de serre exigent un haut niveau de compétence technique et des investissements en matière de Recherche et Développement.

Depuis plusieurs années, Le Délégué a investi directement ou indirectement pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre : modernisation d'installations, développement de centrales de cogénération, promotion des énergies renouvelables et des combustibles les plus propres

Le Délégué assure désormais le suivi des émissions de CO<sub>2</sub> dans le cadre de la Législation Européenne relative à la réduction des gaz à effet de serre.

Ces efforts sont déjà récompensés et reconnus depuis près de 10 ans.

**Le Délégué dispose de plus de 60 sites certifiés ISO 14001.**

## Vie de la Société SDCLB

- Le certificat norme ISO 9001 version 2000 a fait l'objet d'une reconduction en 2014





## Analyse Environnementale

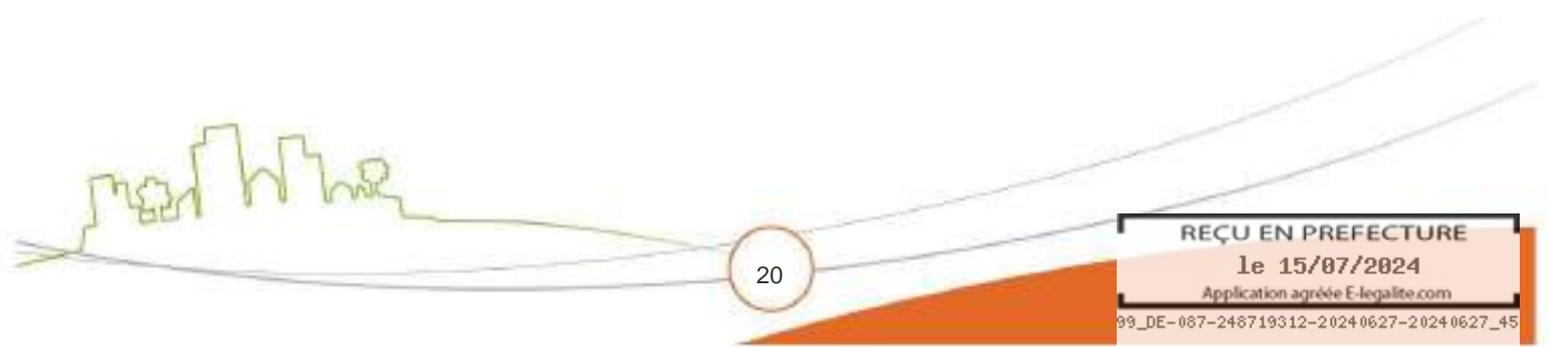
Les indicateurs de performances environnementales liés à nos engagements contractuels et de Développement Durable sont suivis localement et consolidés afin d'analyser l'ensemble de nos performances.

### Bilan 2023

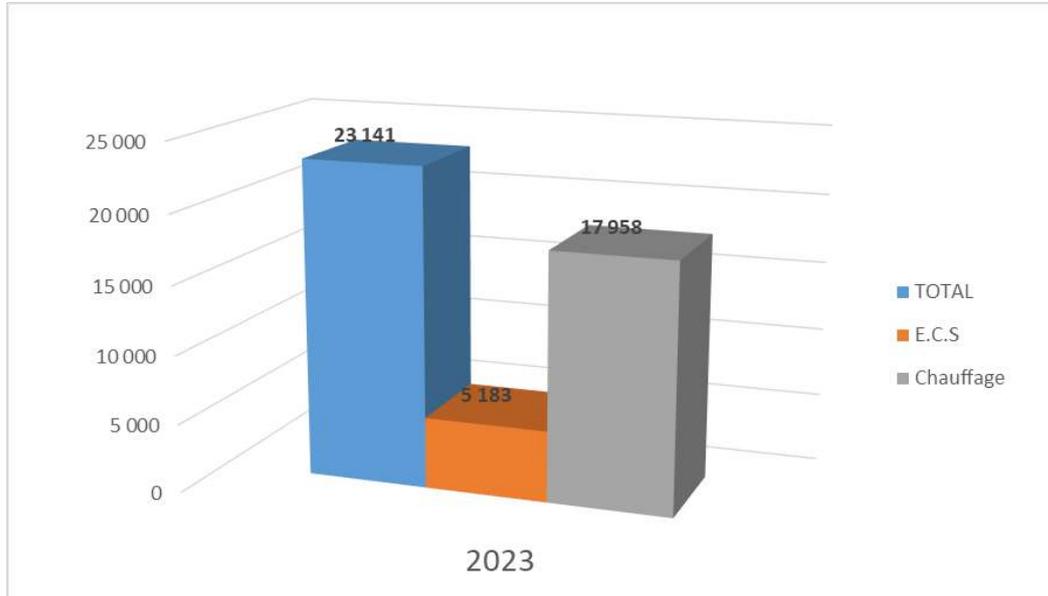
Rejets atmosphériques			Ratios	
CO <sub>2</sub>	0 tonnes		0	kg/MWh PCS
SO <sub>2</sub>	0 tonnes		0	kg/MWh PCS
N <sub>2</sub> O	0 tonnes		0	kg/MWh PCS
Nox	0 tonnes		0	kg/MWh PCS

### Bilan 2022

Rejets atmosphériques			Ratios	
CO <sub>2</sub>	109 tonnes		185	kg/MWh PCS
SO <sub>2</sub>	tonnes		0,0018	kg/MWh PCS
N <sub>2</sub> O	0,0085 tonnes		0,008	kg/MWh PCS
Nox	0,206 tonnes		0,194	kg/MWh PCS



### 3.4. SYNTHÈSE DES PUISSANCES SOUSCRITES

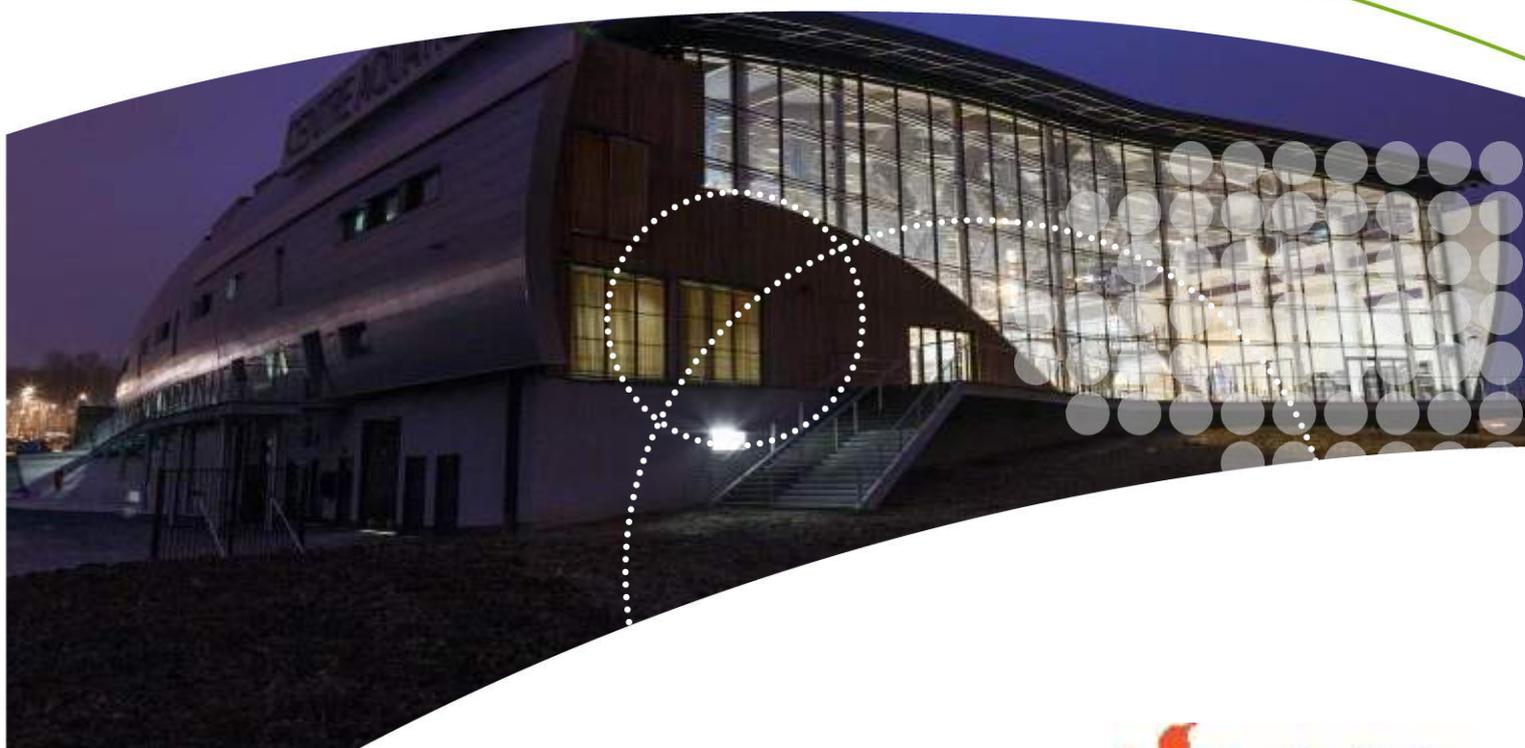


Au 30 septembre 2023, la totalité des polices d'abonnement identifiées dans l'annexe n°6 du contrat de concession a été signée.

Il n'y a pas de variation par rapport à 2022.

# ANNEXES

## SDCLB 09 2023



# Sommaire

---

<b>5 - ANNEXES .....</b>	<b>3</b>
<b>5.1. DETAILS COMPTES DE RESULTATS .....</b>	<b>3</b>
5.1.1. Indexation mensuelles des termes R1 et R2 .....	3
5.1.2. Détail de la facturation mensuelle par abonnés.....	4
5.1.3. Détail des MWh chaleur et ECS distribués.....	5
5.1.4. Bilan énergétique .....	6
5.1.5. Récapitulatif mensuel énergies.....	7
5.1.6. Détail de la main d'œuvre sous-traitée .....	8
5.1.7. Détail de calcul des frais de gestion .....	10
<b>5.2. COPIES ATTESTATIONS/CERTIFICATS .....</b>	<b>12</b>
5.2.1. Attestations d'assurance.....	12
5.2.2. Rapports contrôles réglementaires.....	13 à 25
<b>5.3. ETAT DES SOUS-STATIONS EN SERVICE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER.....</b>	<b>25</b>
<b>5.4. ANNEXES COMPLEMENTAIRES .....</b>	<b>26</b>
5.4.1 Journal des pannes et des interventions .....	26
5.4.2 Planning des visites réglementaires .....	27
5.4.3 Dates de mise en service des circuits de chauffage .....	28
5.4.4 Programmes prévisionnels 2024 .....	29
<b>5.5. LIASSE FISCALE .....</b>	<b>30</b>
<b>5.6. COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2024.....</b>	<b>31</b>

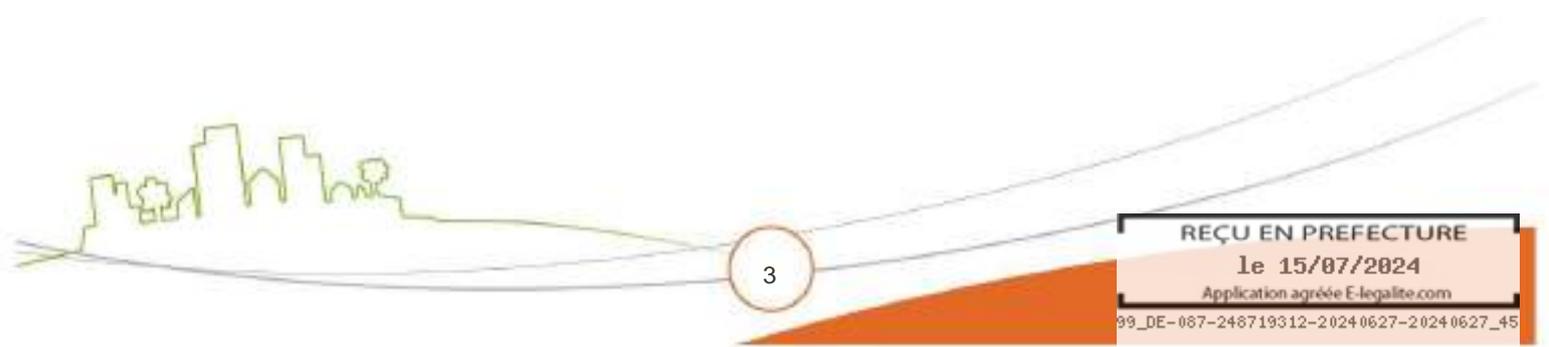


## 5 - ANNEXES

---

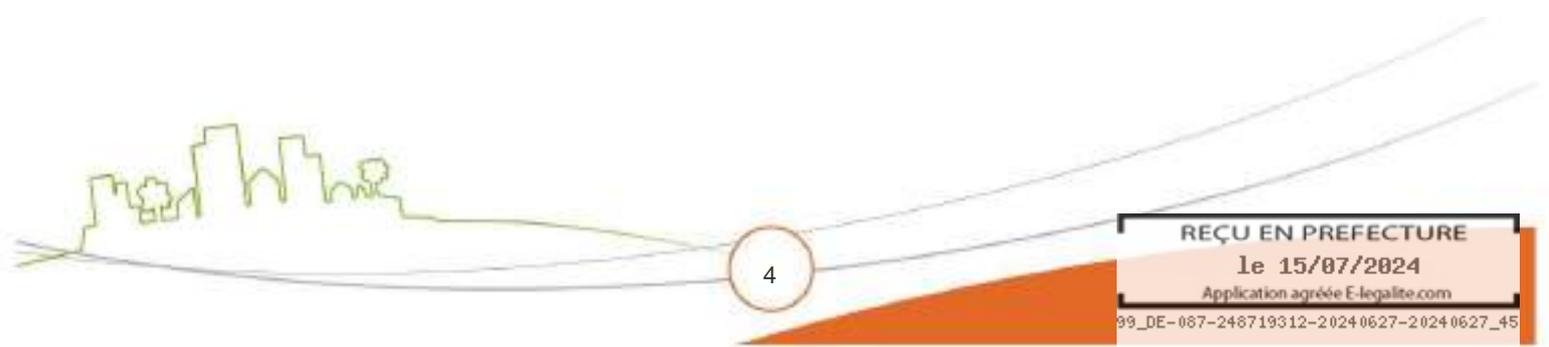
### 5.1. DETAILS COMPTES DE RESULTATS

#### 5.1.1. INDEXATIONS MENSUELLES DES TERMES R1 ET R2



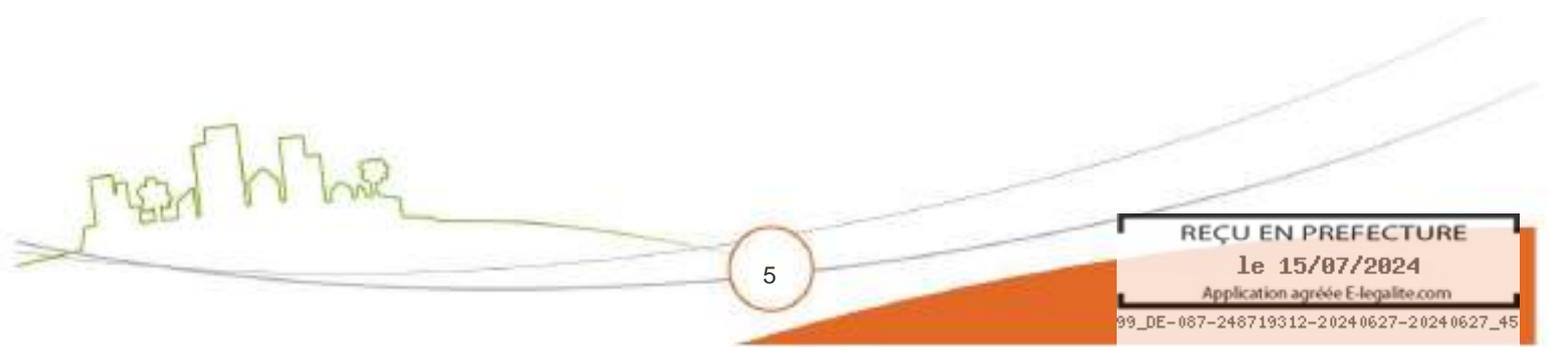


### 5.1.2. DETAIL DE LA FACTURATION MENSUELLE PAR ABONNES DES TERMES R1 ET R2

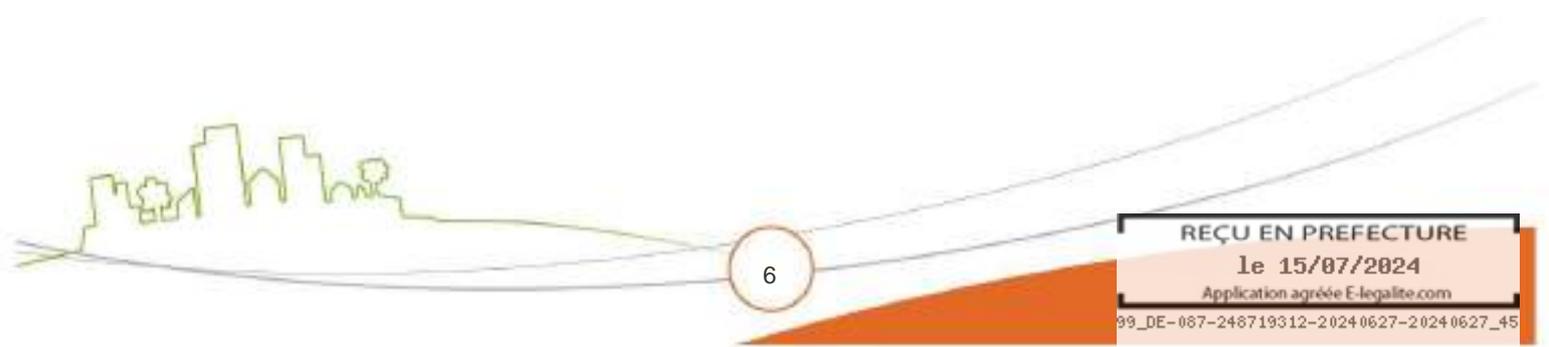




### 5.1.3. DETAIL DES MWH CHALEUR ET ECS DISTRIBUES

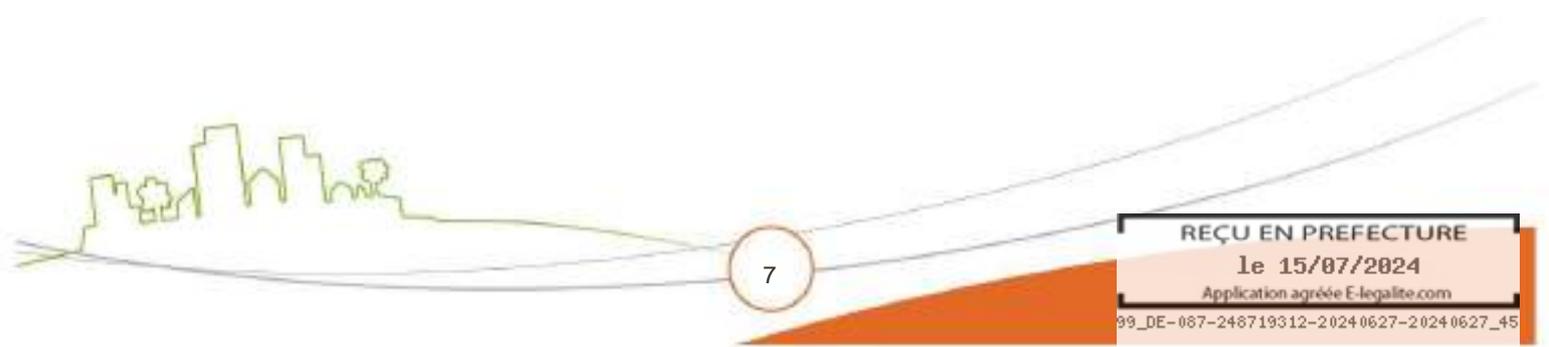


#### 5.1.4. BILAN ENERGETIQUE





### 5.1.5. RECAPITULATIF MENSUEL ENERGIES



### 5.1.6. DÉTAIL DE LA MAIN D'ŒUVRE SOUS-TRAITÉE

Dans un souci d'harmoniser les statuts sociaux et pour regrouper tous les hommes et femmes sous une même bannière, le groupe DALKIA a choisi, en 1998, de réunir tous ses salariés chez un seul employeur : DALKIA. Cette centralisation des moyens humains, tant de production que de structure, permet également une meilleure rationalisation des besoins et des capacités de production, donc un abaissement des coûts.

Les modalités de facturation de cette main d'œuvre s'établissent ainsi :

Le personnel opérationnel (les techniciens intervenant sur la conduite et la maintenance des installations) impute ses heures de travail effectif sur les affaires.

Aussi, lorsqu'une affaire comme l'affermage du chauffage de la zone résidentielle de Beaubreuil à Limoges est mouvementée d'un nombre H d'heures sur un mois donné, la société DALKIA établit une facture à la société SDCLB qui porte l'affaire, pour ce nombre d'heures H valorisé à un taux horaire défini budgétairement comme décrit ci-après :

Le taux horaire opérationnel (THO) est le résultat du coût total des frais de salaires, charges sociales, charges directes d'équipement du technicien opérationnel (véhicule, caisse à outils, téléphone portable, vêtements de travail pour l'essentiel) ramené au nombre d'heures théoriques disponibles de l'ensemble de ces techniciens.

Ces éléments sont définis au niveau de l'établissement régional de DALKIA.



Le détail de ces heures et leur valorisation est présenté dans le tableau suivant :

	Taux horaire	heures P2 affermage	Main d'œuvre P2 affermage	heures P3 affermage	Main d'œuvre P3 affermage	Total des heures	Total coût main d'œuvre
janv-23	60	17	1 018	0	0	17	1 018
févr-23	60	82	4 913	0	0	82	4 913
mars-23	60	115	6 893	1	60	116	6 953
avr-23	60	141	8 493	6	360	147	8 854
mai-23	60	47	2 815	0	0	47	2 815
juin-23	60	65	3 895	2	120	67	4 015
juil-23	60	289	17 376	0	0	289	17 376
août-23	60	49	2 964	0	0	49	2 964
sept-23	60	70	4 217	8	481	78	4 698
oct-23	60	0	0	0	0	0	0
nov-23	60	0	0	0	0	0	0
déc-23	60	0	0	0	0	0	0
<b>année 2023</b>	<b>60,07</b>	<b>875</b>	<b>52 585</b>	<b>17</b>	<b>1 021</b>	<b>892</b>	<b>53 606</b>
<b>année 2022</b>	<b>56,84</b>	<b>436</b>	<b>24 773</b>	<b>49</b>	<b>2 777</b>	<b>485</b>	<b>27 549</b>

Pour un montant de 53 606 €.

- Un nombre d'heures en hausse de + 408 heures, lié à l'augmentation du nombre d'interventions effectuées par nos techniciens sur les fuites réseau.
- Une augmentation du THO de + 6% (+ 3.23 €/h).



### 5.1.7. DÉTAIL DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION

La gestion de la délégation de service public de la Société de Chauffage de Limoges Beaubreuil est organisée sur la base d'une structure locale très allégée, faisant appel aux moyens et compétences des services de DALKIA. Les différents services de DALKIA sont composés des équipes de son siège social ainsi que des équipes de ses Directions Régionales. Les prestations assurées par ces services sont :

\* Assistance générale

- Relations avec les organisations professionnelles, syndicales et administratives ;
- Etudes de marchés et de prestations nouvelles ;
- Informations sur tous les nouveaux textes dans les différents domaines touchant à la vie de la société.

\* Assistance commerciale

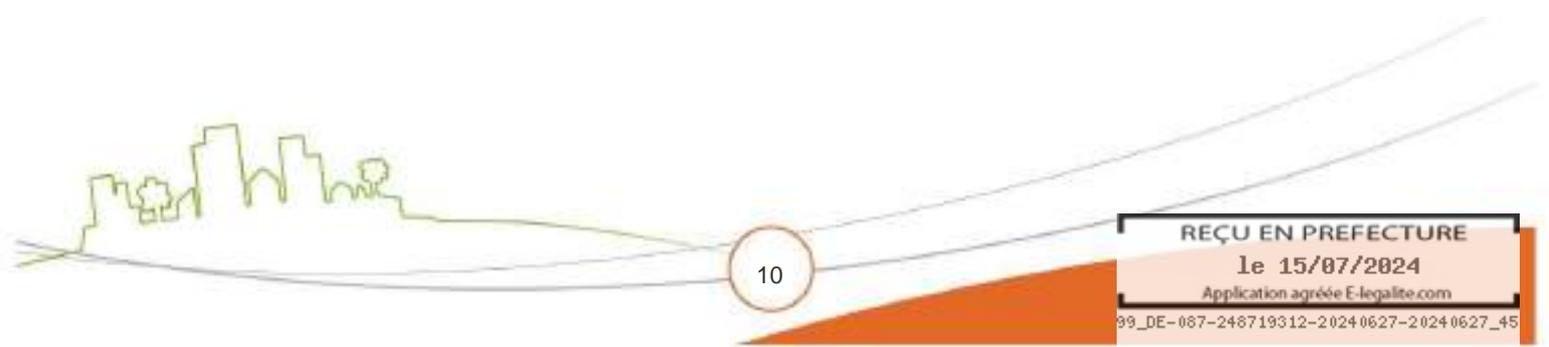
- Prospection commerciale ;
- Relations avec les entités co-contractantes de droit public ou privé ;
- Contact avec la clientèle ;
- Préparation de contrats, avenants ;
- Manifestations commerciales.

\* Assistance administrative, comptable, informatique et financière

- Assistance et conseils ;
- Mise en place, élaboration et suivi du budget ;
- Elaboration et mise en place des plans de financement ;
- Mise en place de procédures comptables et suivi ;
- Relations avec les Commissaires aux Comptes ;
- Assistance à la mise en place et à l'élaboration de comptes rendus financiers annuels.

\* Assistance juridique et facturation

- Accompagnement juridique pour les procédures de consultation lancées par les Collectivités locales ;
- Elaboration des procédures de facturation.



#### Assistance technique

- Commandes de matériel ; gestion des relations avec les fournisseurs ;
- Etudes techniques (renouvellement des matériels, choix des fournisseurs) ;
- Contrôle et assistance sur site ;
- Assistance à la gestion et à l'entretien des installations ;
- Télésurveillance ;
- Politique d'assurance qualité ;
- Assistance à la définition et à l'élaboration de comptes rendus techniques annuels aux Collectivités.

Ces différents services sont rémunérés en prenant en charge une quote-part du total des charges supportées par ces entités fonctionnelles du siège et de la région.

A partir du 1 janvier 2012 dans un souci d'homogénéisation du calcul au sein du groupe Veolia Environnement, les prestations de services managériaux sont rémunérées sur la base d'une méthode de refacturation des coûts au niveau des sièges du groupe et des sièges des régions. La totalité des coûts des directions est facturée par Dalkia à ses filiales ; l'assiette de coût à répartir est notamment constituée de l'ensemble des coûts de structure des services, généraux, techniques, commerciaux, administratifs, comptable, juridique et de facturation après application d'une marge de 5%. La clé de répartition utilisée tant pour la répartition des coûts des sièges du groupe que la répartition des coûts des sièges de région est le Produit des Activités Ordinaires (PAO) consolidé (chiffre d'affaires).

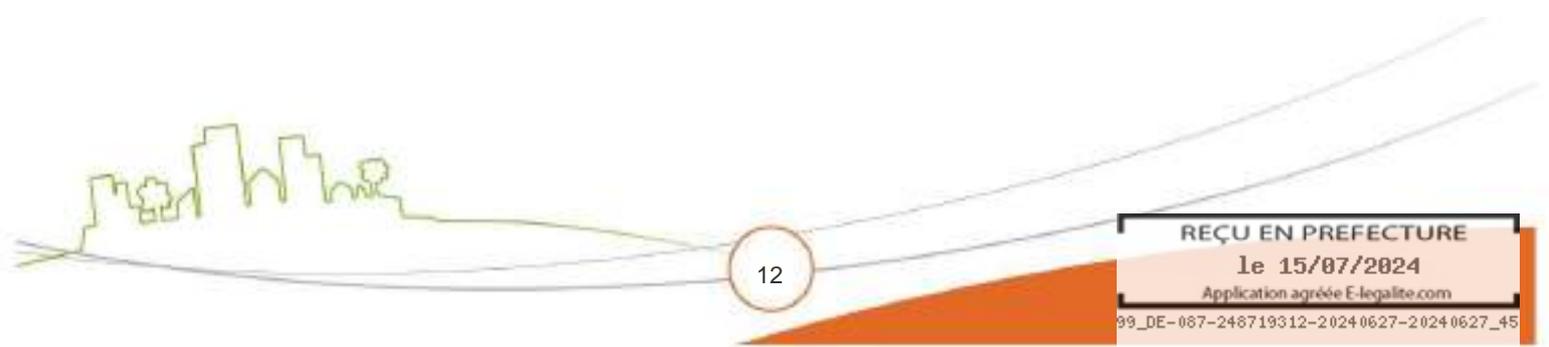
Avant le 31/12/2011 la clé de répartition était celle du rapport valeur ajoutée du contrat sur valeur ajoutée de la Direction Régionale (valeur ajoutée de l'ensemble des entités juridiques composant l'établissement régional). Le plancher (quote-part minimale) était fixé à 5% du chiffre d'affaires du contrat et d'un plafond limitant la charge affectée à 10% de ce même chiffre d'affaires.

Cette nouvelle clé de répartition présente l'avantage d'être encore plus facilement applicable et donc contrôlable que la précédente. Elle élude également les cas particuliers rencontrés dans la précédente méthode lorsqu'un contrat dégageait une valeur ajoutée très faible voire négative. Enfin, elle satisfait aux exigences de l'administration fiscale.



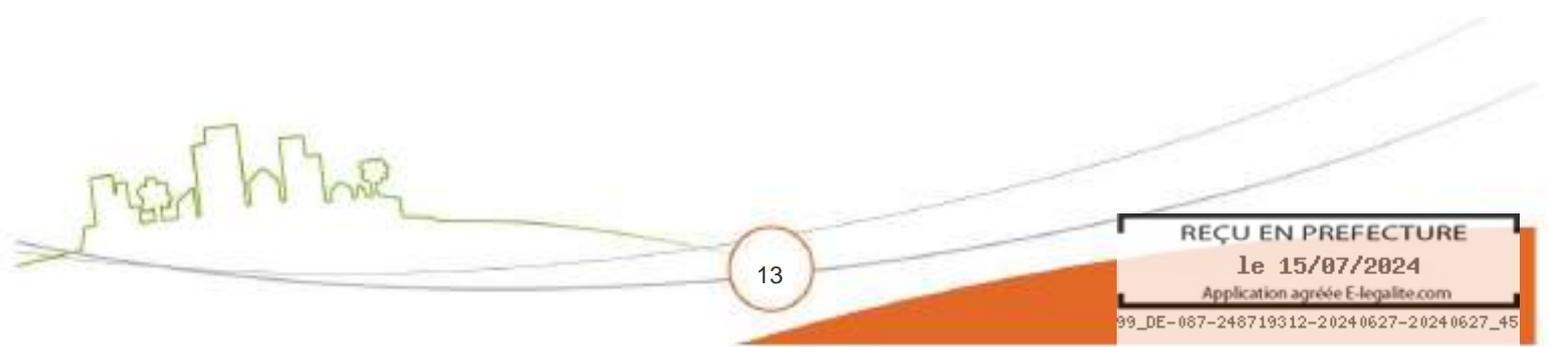
## 5.2. COPIES ATTESTATIONS/CERTIFICATS

### 5.2.1. ATTESTATION ASSURANCE



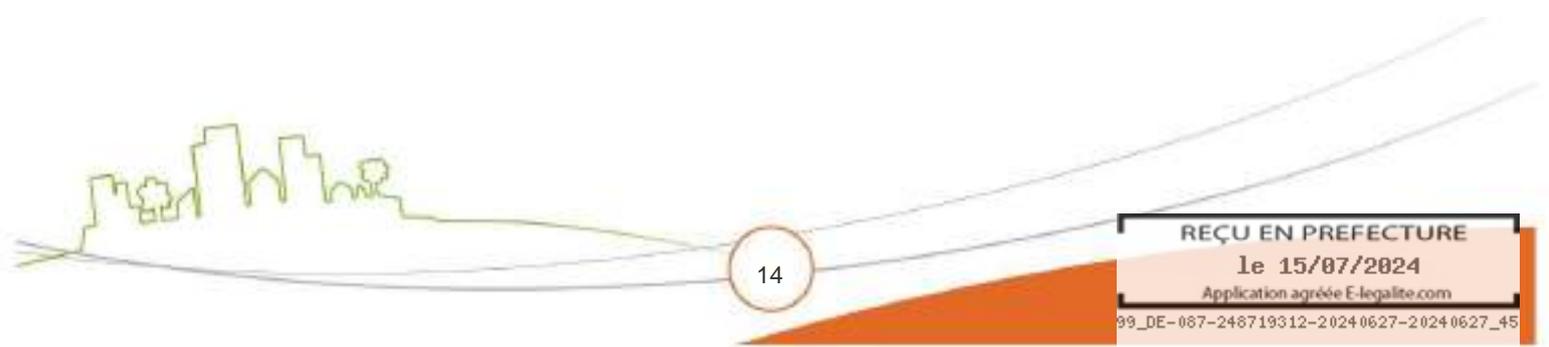


## 5.2.2. VERIFICATION DES COMPTEURS D'ENERGIE THERMIQUE



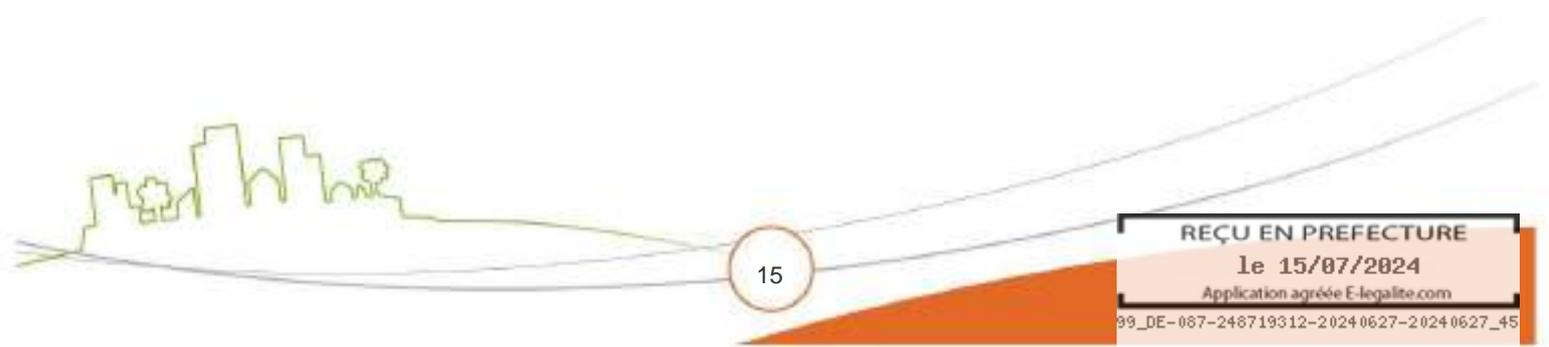


### 5.2.3. VERIFICATION INSTALLATION ELECTRIQUE

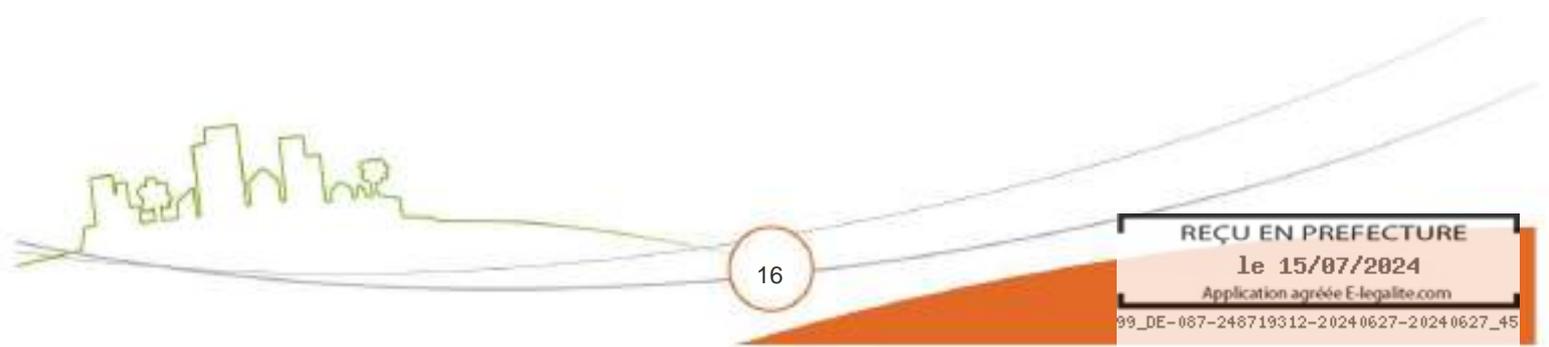




#### 5.2.4. CONTROLE PERIODIQUE DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

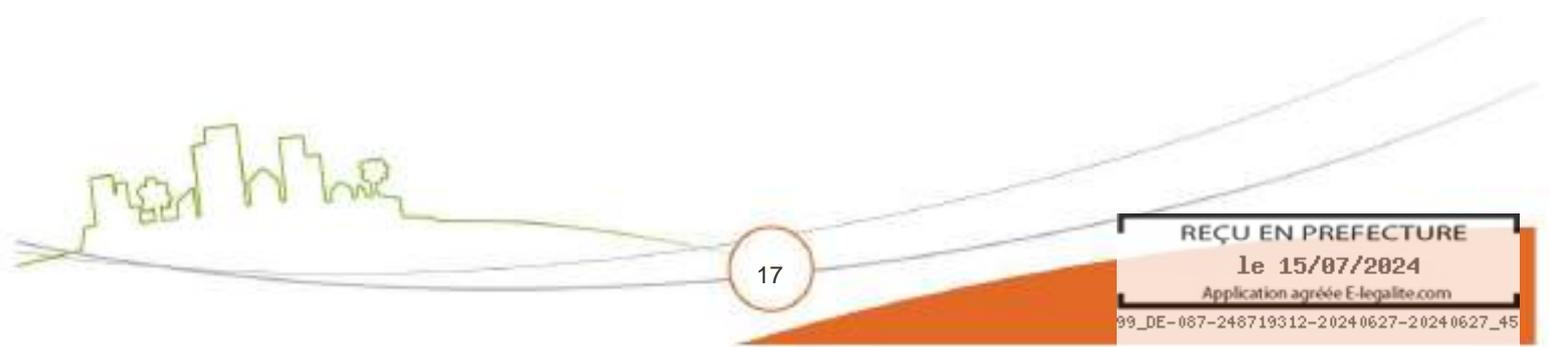


## 5.2.5. RAPPORT DE VISITE SYSTEMES DE SECURITE



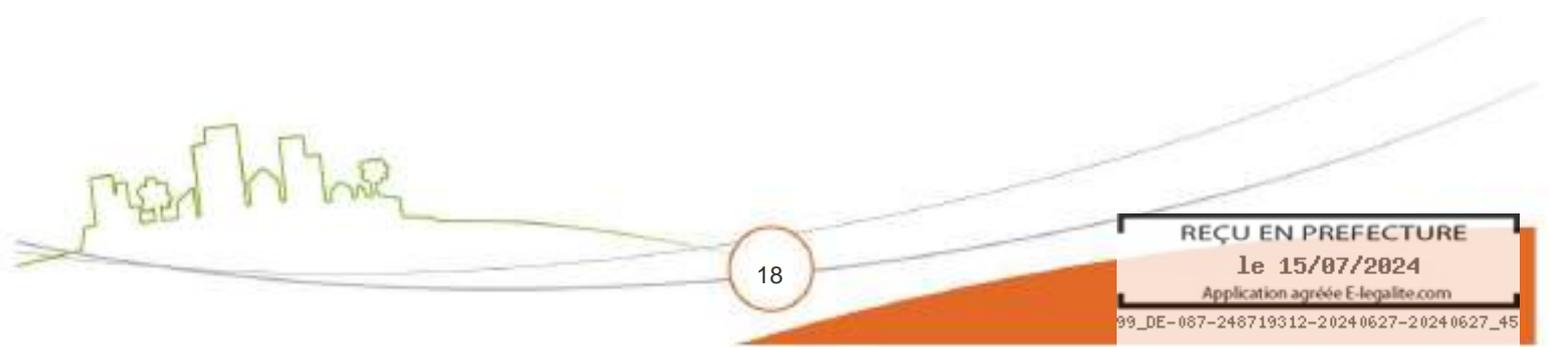


## 5.2.6. VERIFICATION NIVEAUX SONORES



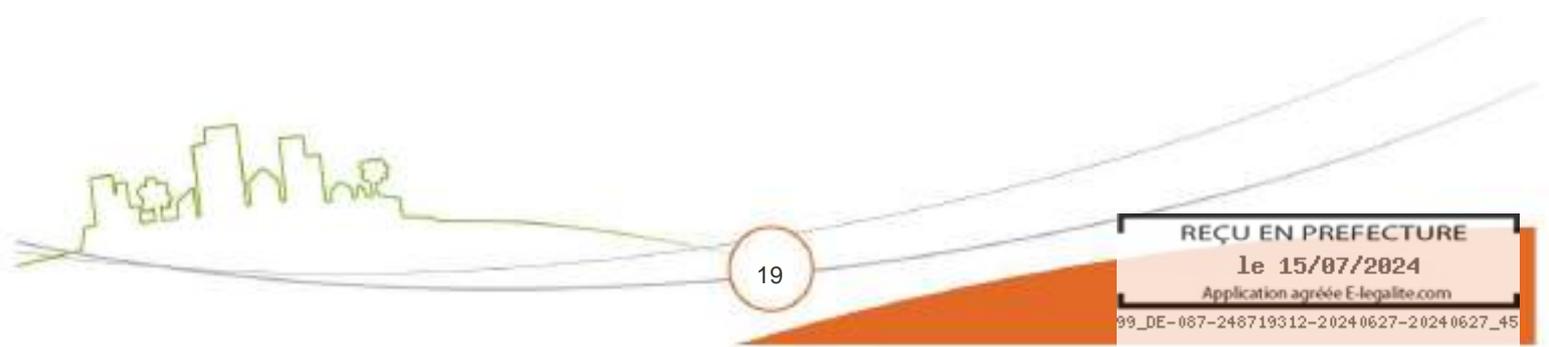


## 5.2.7. VERIFICATION REJETS ATMOSPHERIQUES

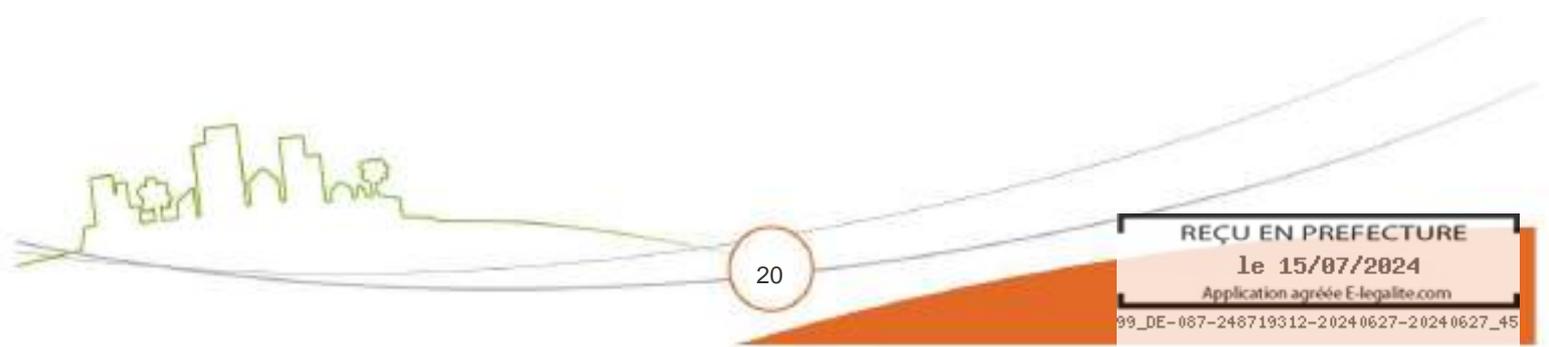




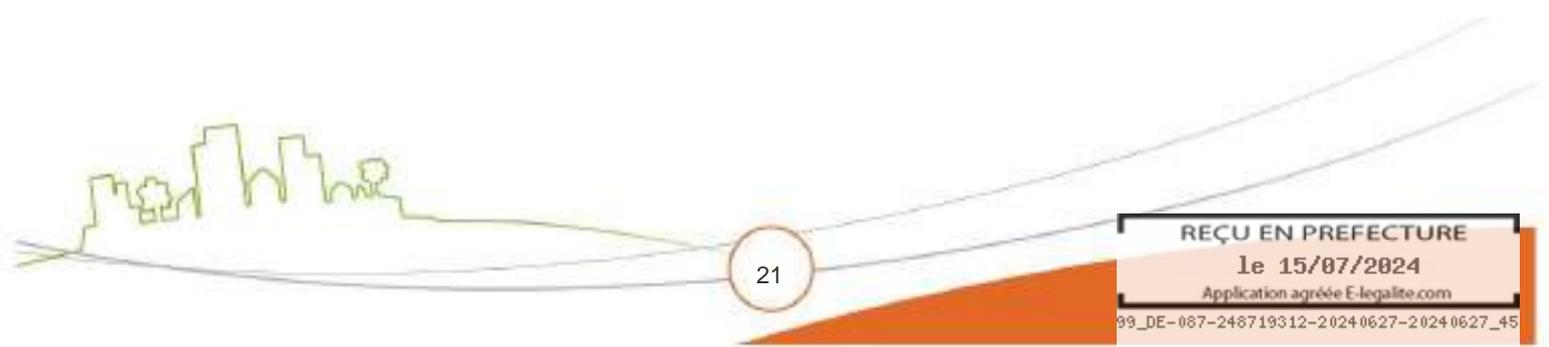
### 5.2.8. NETTOYAGE SEPARATEURS HYDROCARBURES



### 5.2.9. VERIFICATION DISCONNECTEURS

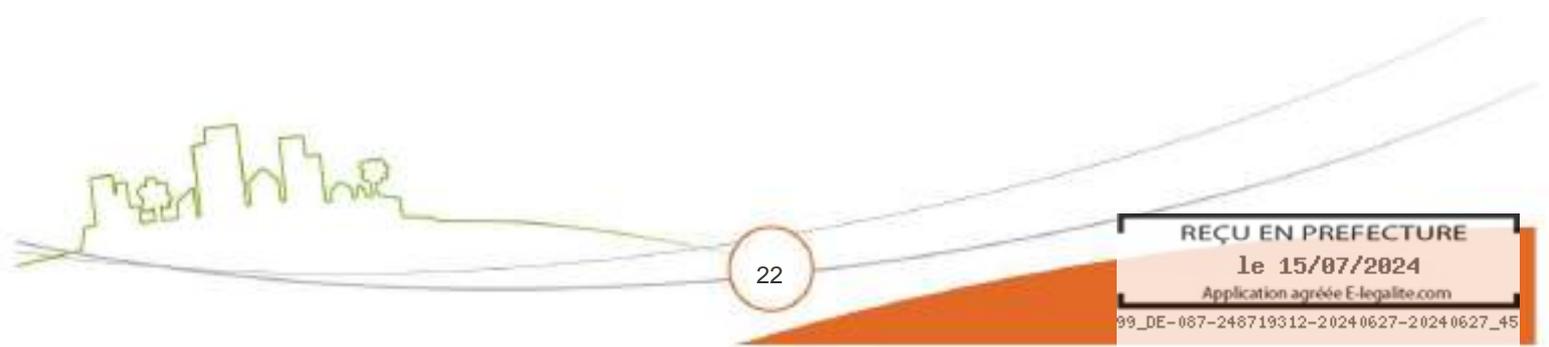


### 5.2.10. VERIFICATION Foudre



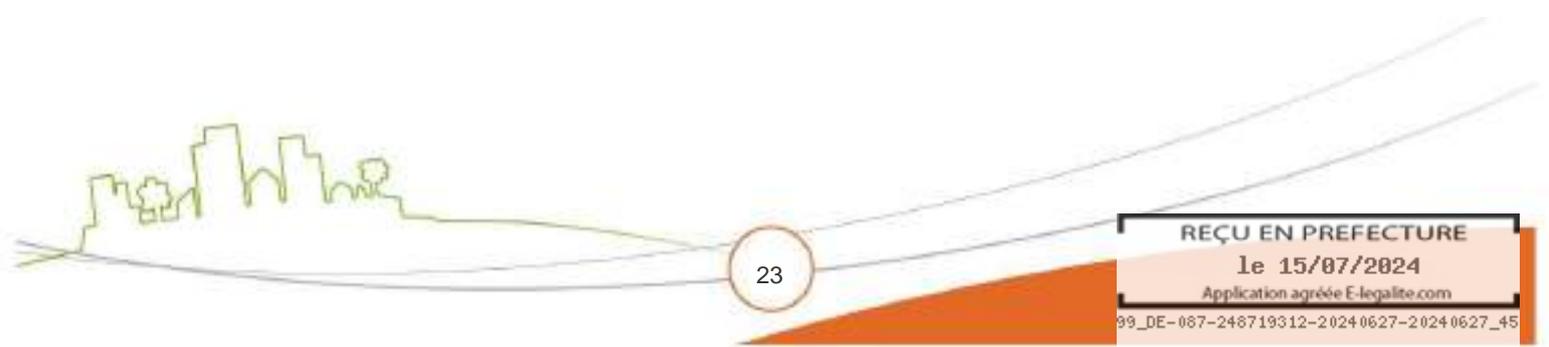


### 5.2.11. CONTROLE DE COMBUSTION

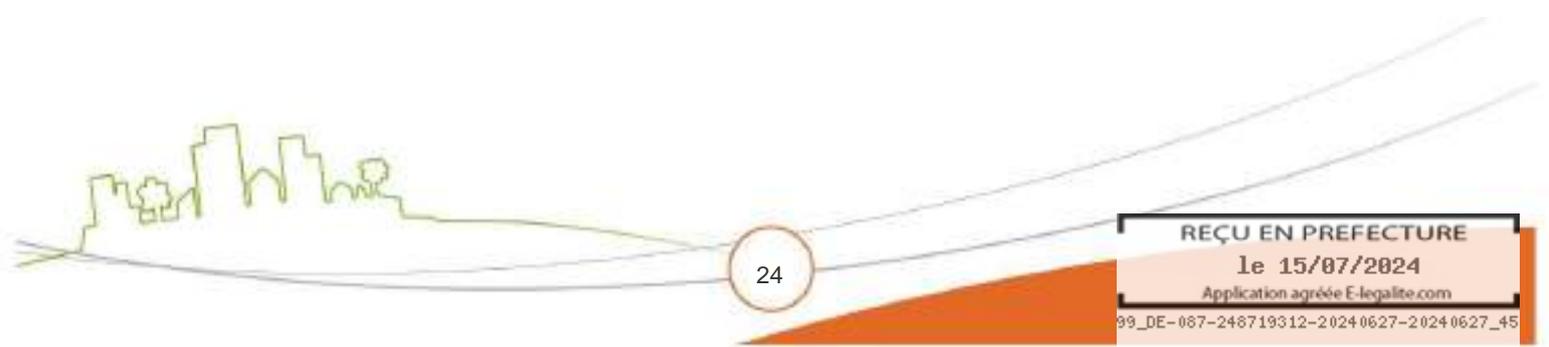




## 5.2.12. CONTROLE REJETS AQUEUX



### 5.2.13. CONTROLE APPAREILS DE LEVAGE

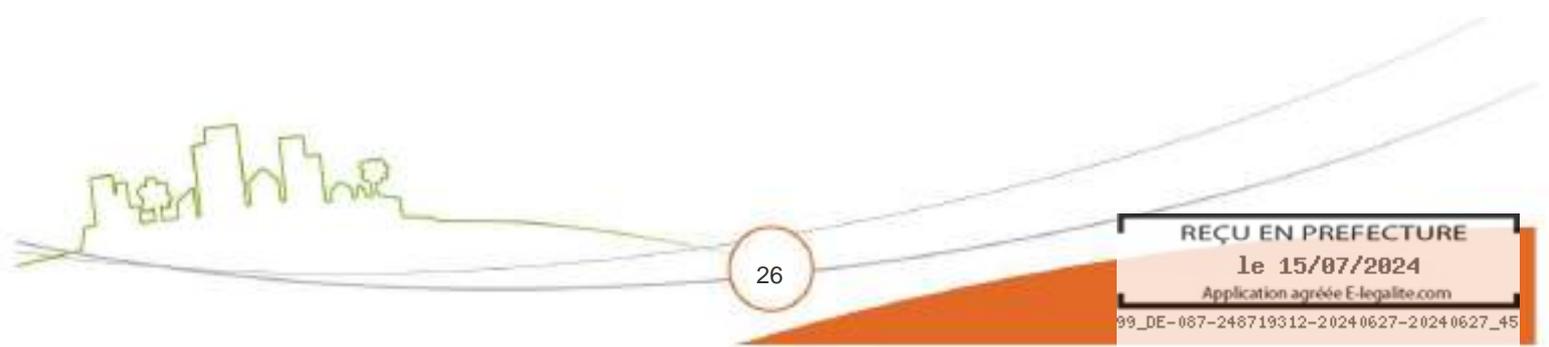






## 5.4. ANNEXES COMPLEMENTAIRES

### 5.4.1 JOURNAL DES PANNES ET DES INTERVENTIONS



## 5.4.2 PLANNING DES VISITES REGLEMENTAIRES

NATURE	DETAILS	PERIODICITE	PRESTATAIRE	2019	2020	2021	2022	2023
PRELEVEMENTS/ANALYSE REJETS ATMOSPHERIQUES		2 ans	APAVE	17-sept			03-oct	
PRELEVEMENTS/ANALYSE REJETS AQUEUX		1 an	APAVE	25-nov	23-déc	oct-21	30-mars	22-mars
EFFICACITE ENERGETIQUE	3 GENERATEURS	2 ans	APAVE	18-sept			03-oct	
BRUIT CODE DU TRAVAIL	CHAUFFERIE	5 ans	APAVE				01-mars	
CARTOGRAPHIE SONORE	CHAUFFERIE		APAVE					
VP ELECTRICITE	TOUTE INSTALLATION	1 an	APAVE	25-juil	27-juil		28-sept	24-oct
VP LEVAGE	VOIR fiche mission levage 2012 (minimum de facturation)	1 an	APAVE	10-sept		mai-21	14-mars	29-janv
Vérification portails automatiques S1			APAVE		COVID	avr-21	14-mars	Bras du moteur HS
Vérification portails automatiques S2			APAVE	10-sept	oct	avr-21		Bras du moteur HS
BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT	3 Points de mesure jour nuit et bruit ambiant sans bruit résiduel	5 ans	APAVE	19-sept				
Analyse du Risque Foudre		-	APAVE					23-oct
Etude Technique Foudre		-	APAVE					
Vérification périodique foudre	protection foudre	1 an	APAVE	25-juil	27-juil	01-juil	07-oct	23-oct
Maintenance détection gaz		6 mois	OLDHAM	20-juin	23-juil	déc-21	oct	13-juin
Maintenance détection gaz		6 mois	OLDHAM	17-déc	20-nov	déc-21	oct	OCT
Vérification détection gaz Tests de sécurité			APAVE			avr-21	28-juin	31-Sep
Vérification étanchéité gaz AU7	alimentation gaz	1 an	APAVE	09-déc	18-mai	avr-21	28-juin	07-nov
Maintenance centrale incendie			AEL	04-juin	27-mai			
Vérification des extincteurs		1 an	SICLI	23-avr	24-sept		08-nov	25-juil
Vérification des exutoires fumées		1 an	SICLI	13-févr	19-mai			25-juil
Vérification des BAES		1 an	SICLI	23-avr	24-sept			NON FAIT
Vérification disjoncteur	Chaufferie	1 an	APAVE	09-déc	09-déc	avr-21	21-janv	27-mars
DIAGNOSTIC AMIANTE CHAUFFERIE		-						
Nettoyage séparateurs hydrocarbures	Chaufferie + Cogé gaz	1 an	ABEILLE	20-mars	18-mai		21-avr	08/02/23
Combustion CH1			DALKIA	04-sept	19-août	19-oct		
Combustion CH4			DALKIA	04-sept	19-août	19-oct		
VP elec SST		1 an	APAVE				24-oct	24-nov

### 5.4.3 DATE DE MISE EN SERVICE DES CIRCUITS DE CHAUFFAGE PAR SOUS-STATIONS

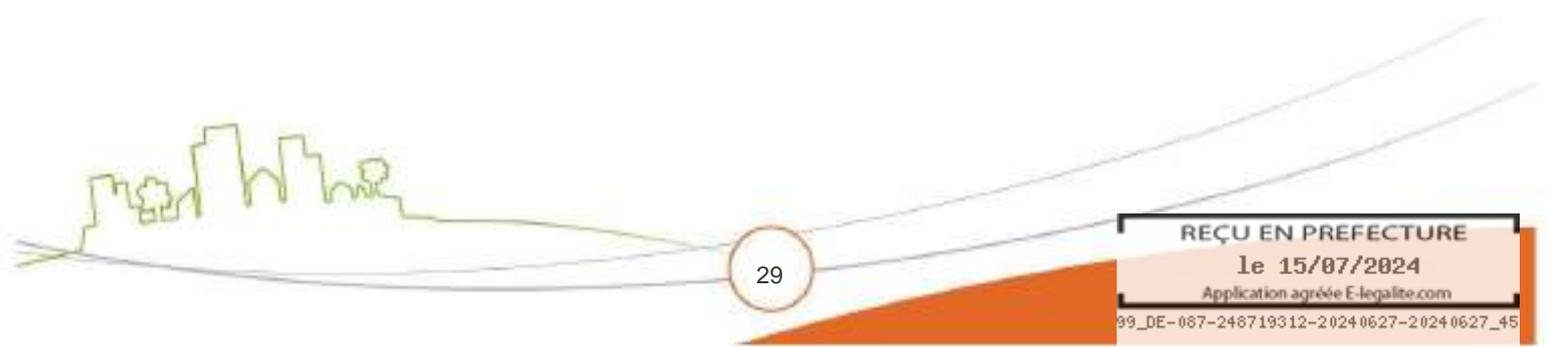
Numéro sous-station	DESIGNATION DES BATIMENTS	Date arrêt chauffage	Date allumage chauffage	DJ constatés
5A	Logement SDIS	02/05/2023		1254
5B	Centre de secours	02/05/2023		1254
6	Gymnase Petit Beaubreuil	03/05/2023		1257
8	30-32-34, Rue des Sagnes	02/05/2023		1254
11	Allée Fabre d'Eglantine/Av.Beaubreuil	02/05/2023		1254
12	Allée Fabre d'Eglantine/Av.Beaubreuil	02/05/2023		1254
13	Allée Fabre d'Eglantine	02/05/2023		1254
14A	GS J. Montalat	01/06/2023		1359
14B	Logements GS J. Montalat	02/05/2023		1254
15	Allée Fabre d'Eglantine	02/05/2023		1254
17	Allée Fabre d'Eglantine	02/05/2023		1254
18A	Agence Postale	NR		NR
18B	Bibliothèque	03/05/2023		1257
19B	Galerie Marchande - Boutiques	03/05/2023		1257
19A	CONFORAMA	03/05/2023		1257
19C	Centre commercial La Coupole	21/04/2023		1202
20	Allée Fabre d'Eglantine	02/05/2023		1254
22	Crèche	01/06/2023		1359
23	Gymnase Haut Beaubreuil	05/05/2023		1261
24	Ecole Maternel M. Proust	01/06/2023		1359
25	Collège Anatole France	NR		NR
26	Ecole Élémentaire M. Proust	01/06/2023		1359
27A	G.S. Gérard Philippe	01/06/2023		1359
27B	Logements G.S. Gérard Philippe	01/06/2023		1359
28	Pôle Enfance Marcel Proust	NR		NR
31	Rue Rhin et Danube	02/05/2023		1254
32	Rue Rhin et Danube	02/05/2023		1254
33	Rue Rhin et Danube	02/05/2023		1254
34A	Allée Fabre d'Eglantine/Rue du Prieur	02/05/2023		1254
34B	Maison des Associations	02/05/2023		1254
35	ESTER	15/05/2023		1309
36	ENSIL	17/05/2023		1324
37	Antares	25/05/2023		1354
38	Boreal	25/05/2023		1354
39	Résidence Etudiante	NR		NR
40	Cassiopée	25/05/2023		1354
41	Centre Européen de la Céramique (CEC)	17/05/2023		1324
42	Centre Aquatique	NR		NR

Les nombres de degré jours correspondent à ceux constatés entre la date de rallumage du circuit de chauffage et la date d'arrêt le 30 septembre 2023.



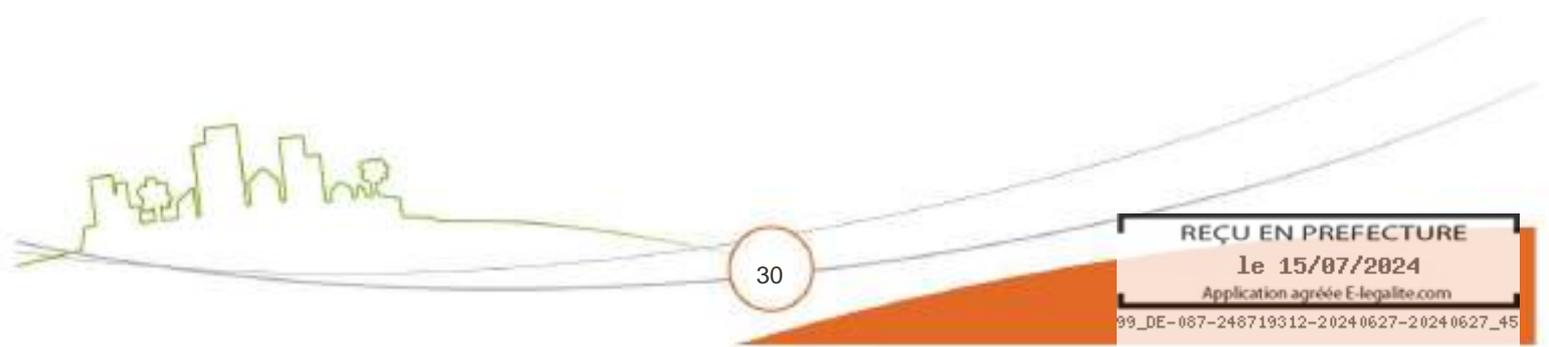
#### 5.4.4 PROGRAMMES PREVISIONNELS 2024

Le contrat de concession du réseau de Beaubreuil étant terminé depuis le 30/09/2023 nous n'avons donc pas de programme prévisionnel pour l'année 2024.



## 5.5. LIASSE FISCALE

Sans objet.



## 5.6. COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2024

Le contrat de concession du réseau de Beaubreuil étant terminé depuis le 30/09/2023 nous n'avons donc pas établi de compte prévisionnel pour l'année 2024.